

RAPPORT FINANCIER

2021





Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale

La SEMMARIS a connu une très belle performance en 2021 et ceci en dépit de la persistance de la crise sanitaire et des fortes tensions inflationnistes liées notamment à la hausse significative des prix de l'énergie.

La croissance de la SEMMARIS en 2021 a été profitable : les revenus s'élèvent à 131,6 M€, en hausse de 6,2 % par rapport à 2020, la marge brute d'exploitation augmente de 67 points de base à 46,3 %. Le résultat net progresse quant à lui de 38,8 %.

La SEMMARIS a poursuivi son plan d'investissement avec près de 83,1 M€ investis. L'année 2021 a par exemple été marquée par les livraisons du bâtiment A1 et de l'extension du bâtiment O2, et la poursuite de la construction de nouveaux bâtiments comme les bâtiments FOA et I7. L'autofinancement atteint 51,5 M€, en hausse de 6,5 %.

Les trois Prêts Garantis par l'État (PGE) de 10 M€ chacun, soit 30 M€ au total, que la SEMMARIS avait sollicités auprès de trois de ses banques en 2020 afin de renforcer ses liquidités dans le contexte si particulier de la crise sanitaire ont été remboursés au cours de l'année. La SEMMARIS a d'autre part tiré 50 M€ supplémentaires sur ses lignes de crédit, soit 60 M€ tirés au total au 31 décembre 2021.

L'activité à l'international a retrouvé un niveau en ligne avec l'historique pré-crise sanitaire, avec un chiffre d'affaires de 1,3 M€ contre 0,5 M€ en 2020. L'année 2021 a par exemple vu la signature de deux nouveaux contrats au Moyen-Orient : le premier pour le développement d'un hub agro-logistique à Abu Dhabi et l'autre concernant un réseau de marchés de gros en Arabie Saoudite pour couvrir les besoins domestiques.

Les résultats consolidés sont en ligne avec cette dynamique, la contribution de Toulouse étant également positive.



1. LES COMPTES DE LA SEMMARIS

1.1. LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires de la SEMMARIS s'établit à 131,6 M€ en 2021, en hausse de 6,2 % par rapport à 2020. Ses principales composantes ont évolué de la façon suivante :

Les produits des droits d'accès et de stationnement sont en hausse de 10,9 % à 15,0 M€ par rapport à 2020. La fréquentation du Marché progresse de 8,1 % par rapport à 2020, année particulièrement marquée par la crise sanitaire. Le nombre total d'entrées enregistrées aux portes du Marché est de 6,4 millions de passages contre 5,9 millions en 2020. Le nombre de nouveaux acheteurs est quant à lui en hausse de 9,2 % par rapport en 2020, grâce aux actions commerciales engagées depuis quelques années.

Les redevances indexées atteignent 15,8 M€, soit une hausse de 0,8 % par rapport à 2020, l'effet volume négatif étant compensé par une évolution favorable de l'Indice du Coût de la Construction (0,40% sur un an au deuxième trimestre 2020).

Les redevances homologuées s'élèvent à 57,6 M€, en augmentation de 7,5 % par rapport à 2020, en lien avec la mise en service de plusieurs bâtiments en 2021, dont par exemple le bâtiment A1 et l'extension du bâtiment O2, et l'effet année pleine des bâtiments mis en service en 2020.

L'annuité 2021 des Droits de Première Accession (DPA) étalés est en hausse de 6,2 % à 1,1 M€.

Les produits sur charges récupérables s'élèvent à 31,1 M€, soit une augmentation de 4,2 % par rapport à 2020.

Les produits sur ventes de fluides totalisent quant à eux 6,1 M€, une baisse de 3,4 % qui s'explique en partie par une baisse des produits en lien avec le réseau de chaleur.

Les produits des activités annexes augmentent de 24,0 % par rapport à 2020 à 5,0 M€, du fait du redémarrage de l'activité à l'international qui atteint 1,3 M€ contre 0,5 M€ en 2020.

La remise pour prélèvement automatique explique une diminution des recettes de 0,5 M€ contre 0,4 M€ en 2020.

1.2. LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les achats et services extérieurs sont en augmentation de 5,3 % à 43,2 M€.

Les principales variations par rapport à 2020 concernent :

- Le personnel extérieur à l'entreprise (-12,9 %) ;
- Les honoraires (+1,7 M€) dont la hausse est en grande partie expliquée par les développements externes ;
- Les frais de promotion du marché (+0,3 M€), l'année 2020 ayant été marquée par les conséquences de la crise sanitaire.

Les impôts et taxes (1,2 M€) sont en baisse de 27,0 % en lien avec la baisse des impôts de production.

Les charges de personnel progressent à 26,2 M€ contre 24,7 M€ en 2020. L'augmentation de 6,3 % s'explique en partie par l'augmentation de l'effectif moyen (262,1 en 2021 contre 254,5 en 2020).

Les autres charges de gestion courante sont en baisse à 2,2 M€, le nombre d'abandons de créance consentis étant en diminution par rapport à 2020.

Les dotations aux amortissements et provisions sont de 32,4 M€ contre 30,5 M€ en 2020, les amortissements techniques et les provisions de caducité augmentant mécaniquement avec les investissements réalisés. Les dotations pour dépréciation des créances sont en hausse à 0,6 M€ contre 0,2 M€ en 2020. Elles représentent 0,49 % du chiffre d'affaires.

Les reprises de provisions totalisent quant à elles 0,9 M€.

1.3. LES RÉSULTATS

L'excédent brut d'exploitation est en progression de 7,7 % à 61,0 M€, soit une marge de 46,3 % (contre 45,7 % en 2020).

Le résultat d'exploitation (27,7 M€) est en hausse de 19,4 % par rapport à 2020 (23,2 M€), principalement en raison de la baisse des autres charges de gestion courante.

Le résultat financier s'établit à 0,3 M€ contre 0,7 M€ en 2020 :

- Les revenus générés par BRI (1,2 M€) sont en baisse de 7,0 %, les effets combinés favorables de l'Indice du Coût de la Construction et du taux d'occupation (77,7 % à fin 2021 contre 76,9 % à fin 2020) étant compensés par une hausse des amortissements ;
- Les revenus financiers générés par les placements de trésorerie (0,1 M€) sont en légère amélioration en lien avec la hausse de la trésorerie moyenne disponible ;
- Les intérêts sur emprunts et autres frais financiers passent de 0,6 M€ en 2020 à 1,0 M€ en 2021.

Le résultat sur opérations exceptionnelles est négatif à - 0,3 M€. Il correspond pour l'essentiel à :

- Des éléments d'actifs cédés, détruits ou mis au rebut (1,0 M€) couverts par des reprises de provisions (2,1 M€) ;
- Une dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelle de 2,0 M€ en lien principalement avec la restructuration du secteur des produits laitiers (0,6 M€), et du bâtiment de la Marée (0,3 M€) ;
- Des Droits de Première Accession à la suite de réaffectations de locaux libérés dans le cadre de résiliations (0,2 M€).

Le résultat net comptable s'établit à 19,1 M€ contre 13,8 M€ en 2020, soit une hausse de 38,8 %. La marge atteint 14,5 % du chiffre d'affaires (contre 11,1 % en 2020).

La capacité d'autofinancement de l'exercice est en hausse de 6,5 % à 51,5 M€ contre 48,3 M€ en 2020.

1.4. LE BILAN

La situation nette au 31 décembre 2021 est de 140,5 M€ avant affectation du résultat de l'exercice 2021.

La SEMMARIS a remboursé 5,4 M€ d'emprunts ainsi que les 30,0 M€ de Prêts Garantis par l'État auxquels la SEMMARIS avait eu recours en 2020. D'autre part, la société a tiré la totalité de la ligne de crédit renouvelable confirmée de 60 M€ à échéance 31 décembre 2026 (Euribor 3 mois plus 0,80 %).

La dette financière auprès des établissements de crédit au 31 décembre 2021 s'établit à 74,0 M€, dont 65,5 M€ exigibles à moins d'un an. La dette à taux fixe a un taux moyen annuel de 0,46 %.

Les dettes financières nettes de la trésorerie atteignent 72,2 M€ au 31 décembre 2021.

1.5. AFFECTATION DU RÉSULTAT

Les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

- 2020 : 25,86 € par action, soit une distribution totale de 10,0 M€ ;
- 2019 : pas de dividendes distribués ;
- 2018 : 29,30 € par action, soit une distribution totale de 11,3 M€.

Au titre de l'exercice 2021, il sera proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 30,52 € par action, soit une distribution totale de 11 803 335,32 € et l'affectation du solde du résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 7 321 490,01 M€, comme suit :

- 41 521,20 € à la réserve spéciale d'acquisition d'œuvres d'artistes vivants ; et
- 7 279 968,81 M€ au report à nouveau.

1.6. INFORMATIONS RELATIVES AUX RETARDS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions du Code de commerce (Art. L.441-14 et Art. D. 441-6), les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, sont présentées ci-dessous (en K€) :

1. Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (Tableau prévu au I de l'article D. 441-6).

	Article D 441 - 4 l 1' : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D 441 - 4 l 2' : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	o jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	o jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	194					194	1 499					1 499
Montant total des factures concernées en K€ TTC	48,4	27,4	23,1	203,9	302,8	340,8	399,1	124,4	1 013,5	1 877,8		
Pourcentage du montant total des achats TTC de l'exercice	0,03	0,02	0,02	0,14	0,21							
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice						0,26	0,30	0,09	0,77	1,43		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues	179						2 131					
Montant total des factures exclues	5 410						2 379					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (Contractuel ou délai légal - Article L 441 - 6 ou article L 443 -1 du Code de commerce ou articles R.2192-10 et suivants du Code de la Commande publique).												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels ou délais légaux (cf. point C)					Délais contractuels : 15 jours date d'émission de la facture						

2. LA POLITIQUE DE RESSOURCES HUMAINES DE LA SEMMARIS

L'effectif moyen mensuel (CDI/CDD) de 2021 a évolué à la hausse à 262,1 salariés (contre 254,5 salariés en 2020).

Le taux d'absentéisme moyen (hors congés de maternité/paternité) est en baisse à 4,12 % contre 6,35 % en 2020. Une somme de 123 K€, représentant 0,8 % de la masse salariale, a été dépensée pour la formation professionnelle (0,5 % en 2020).

Au titre de la négociation salariale annuelle, l'accord d'entreprise signé pour 2021 prévoyait notamment une augmentation de la valeur du point de 1,0 % au 1^{er} juin 2021.

Une réserve de participation de 1,2 M€ a été constituée au titre de la participation et le montant de l'intéressement pour l'exercice est de 1,1 M€, conformément à l'accord triennal couvrant les exercices 2021 à 2023.

La capitalisation totale du Plan d'Épargne d'Entreprise est de 11,3 M€ à fin 2021 et l'abondement versé par la SEMMARIS en 2021 à ce plan est de 689 K€.

Par ailleurs, l'entreprise a versé en 2021 une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (loi n°2021-953 du 19 juillet 2021) à chaque salarié, comprise entre 650 € et 1 150 € bruts.

3. LES INVESTISSEMENTS DE 2021

Les investissements réalisés en 2021 s'élèvent à 83,1 M€ et comprennent notamment :

- **22,3 M€ affectés au marché physique dont :**
 - 7,8 M€ pour le renouvellement du réseau de sprinklage du secteur des fruits et légumes ;
 - 3,6 M€ pour la construction d'une plateforme à modules de consignes ;
 - 2,4 M€ pour la restructuration des magasins du bâtiment C1 ;
 - 2,4 M€ pour l'étanchéité des bâtiments ;
 - 2,1 M€ pour l'extension du bâtiment D0d.

- 30,1 M€ affectés au développement des activités de services avec notamment :

- 10,4 M€ pour la construction du bâtiment FOA ;
- 10,3 M€ pour la construction du bâtiment I7 ;
- 6,3 M€ pour la finalisation de la construction du bâtiment A1.

- 20,2 M€ consacrés au maintien de l'outil dont :

- 8,8 M€ pour le projet de réfection du réseau de chauffage ;
 - 2,5 M€ pour des opérations de requalification de voirie et de réfection des enrobés ;
 - 2,0 M€ pour les opérations de courant faible et notamment de vidéosurveillance.
- Le total des investissements sur le domaine concédé s'élève ainsi à 72,6 M€.

- Enfin, 10,5 M€ ont été réalisés en propre avec notamment :

- 3,6 M€ d'acquisition dans la zone SENIA ;
- 1,4 M€ pour les investissements propres, notamment informatiques ;
- 5,1 M€ d'avance d'actionnaire à Toulouse ;
- 0,4 M€ d'avance d'actionnaire à BRI.

4. LES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Après une année 2020 fortement marquée par la crise sanitaire, la reprise amorcée dès le dernier trimestre 2020 s'est confirmée tout au long de l'année 2021. Pour de nombreux États, la crise sanitaire a en effet démontré la nécessité de se doter d'infrastructures agro-logistiques performantes. Le chiffre d'affaires 2021 est ainsi de 1,3 M€ contre 0,5 M€ en 2020.

L'année 2021 a par exemple été marquée par la signature de deux contrats au Moyen-Orient : le premier pour le développement d'un hub agro-logistique à Abu Dhabi et l'autre concernant un réseau de marchés de gros en Arabie Saoudite pour couvrir les besoins domestiques. L'étude d'assistance technique de modernisation du réseau national égyptien des marchés de gros pour le compte du gouvernement égyptien a également été finalisée et le plan directeur du futur grand marché de gros de Hanoï a été remis aux autorités vietnamiennes.

5. TOULOUSE

Le chiffre d'affaires consolidé de Toulouse progresse de 17,1 % à 8,9 M€ contre 7,6 M€ en 2020.

Les biens et services consommés sont en hausse de 15,2 % à 3,4 M€, en lien en particulier avec la mise en service des deux bâtiments côté TLU.

L'excédent brut d'exploitation est en hausse à 3,1 M€ contre 2,3 M€ en 2020, avec une marge également en progression à 35,3 % contre 30,4 % en 2020.

L'évolution à la hausse des dotations nettes aux amortissements et provisions (1,1 M€ en 2021 contre 0,8 M€ en 2020) est en lien avec les différentes mises en service au cours de l'année.

Le résultat d'exploitation est en hausse de 55,1 % à 1,6 M€ contre 1,0 M€ en 2020. Le résultat net comptable s'établit à 841 K€ contre 602 K€ en 2020, soit une hausse de 39,6 %.

Les investissements de Toulouse totalisent 19,5 M€ et la capacité d'autofinancement est en hausse à 1,9 M€ contre 1,7 M€ en 2020.

Au final, la trésorerie progresse de 6,3 M€ sur l'exercice à 12,9 M€.

6. BUREAUX RUNGIS INTERNATIONAL (BRI)

Le chiffre d'affaires 2021 de Bureaux Rungis International (BRI), filiale à 100 % de la SEMMARIS, est en hausse de 0,4 % à 2,8 M€. Ce chiffre d'affaires correspond au loyer versé par la SEMMARIS pour les 21 141 m² de surfaces louables. Les loyers et charges perçus par la SEMMARIS auprès des occupants atteignent quant à eux 3,9 M€.

Le taux d'occupation est en progression en passant de 76,9 % à fin 2020 à 77,7 % à fin 2021.

Le résultat de l'exercice s'établit à 1,1 M€, en baisse de 7,9 % par rapport à 2020.

L'avance d'actionnaire consentie par la SEMMARIS à BRI a augmenté au cours de l'exercice de 0,4 M€ et un remboursement de 0,9 M€ est intervenu sur l'exercice. Le solde de l'avance au 31 décembre 2021 est de 12,8 M€ et a donné lieu à une rémunération de 99,1 K€.

7. LES COMPTES CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés de l'exercice 2021 ont été préparés conformément au Règlement ANC 2020-01.

Le groupe SEMMARIS dispose de filiales et détient des participations au sein des secteurs d'activités suivants :

- Rungis (SEMMARIS et BRI) ;
- Toulouse (LUMINTOULOUSE, MINTOULOUSE OCCITANIE et TOULOUSE LOGISTIQUE URBAINE).

7.1. LES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le chiffre d'affaires 2021 du groupe SEMMARIS s'établit à 140,2 M€, en hausse de 6,8 % par rapport à 2020.

Rungis affiche un chiffre d'affaires en hausse de 6,2 % à 131,3 M€ tandis que Toulouse enregistre un chiffre d'affaires de 8,9 M€, en augmentation de 17,1 %.

7.2. LES CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation, hors amortissements et provisions, s'établissent à 78,4 M€, en hausse de 2,4 % par rapport à l'exercice précédent. Elles s'élèvent à 72,0 M€ pour Rungis contre 70,4 M€ en 2020 et à 6,4 M€ pour Toulouse contre 6,1 M€ en 2020.

Les dotations aux amortissements et provisions sont de 34,5 M€ dont 33,4 M€ pour Rungis et 1,1 M€ pour Toulouse.

Les reprises de provisions atteignent 1,0 M€.

7.3. LES RÉSULTATS

L'excédent brut d'exploitation est en progression de 7,7 % à 64,7 M€, soit 46,1 % du chiffre d'affaires consolidé (contre 45,7 % en 2020), dont 61,5 M€ pour Rungis et 3,1 M€ pour Toulouse.

Le résultat d'exploitation est en hausse à 28,8 M€ dont 27,3 M€ pour Rungis et 1,6 M€ pour Toulouse.

Le résultat financier est négatif de 1,1 M€. Il est principalement imputable à Rungis du fait des intérêts sur emprunts et du coût de la couverture de taux de la première ligne de crédit renouvelable.

Le résultat sur opérations exceptionnelles est négatif à hauteur de 0,3 M€, principalement imputable à Rungis.

Le résultat net consolidé, après impôts de 7,6 M€, s'établit à 19,9 M€, en hausse de 41,2 % par rapport à 2020. Le résultat groupe est de 19,5 M€ et le résultat hors groupe est de 0,4 M€.

7.4. LE BILAN

Les capitaux propres - part du groupe augmentent de 28,0 M€ pour atteindre 600,9 M€ dont 465,0 M€ au titre des droits des concédants.

Les droits du concédant constatés à la suite de l'apport par Toulouse Métropole des immobilisations dans le cadre de la DSP ont été ventilés en amortissement de caducité pour les immobilisations non renouvelables et en autres droits du concédant pour les immobilisations renouvelables.

Les intérêts minoritaires sont de 3,6 M€, en augmentation de 0,4 M€.

Les provisions pour risques et charges (3,4 M€) augmentent également de 0,4 M€.

Les dettes s'élèvent à 201,5 M€, en hausse de 44,2 M€. Le groupe SEMMARIS a en effet eu recours à de l'endettement supplémentaire sur l'exercice et a remboursé ses échéances financières contractuelles.

Les comptes de régularisation passif augmentent de 0,1 M€ et atteignent 40,5 M€ en raison notamment de la facturation par la SEMMARIS de Droits de Première Accession qui sont étalés sur la durée de la concession.

Les actifs immobilisés s'élèvent à 766,3 M€ contre 689,4 M€ au 31 décembre 2020.

L'accroissement résulte principalement de la poursuite du plan d'investissement de Rungis et dans une moindre mesure des investissements réalisés par Toulouse.

Les actifs circulants s'établissent à 82,1 M€, en baisse de 4,1 M€.

7.5. LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité sur l'exercice sont de 66,7 M€. Ils correspondent à la capacité d'autofinancement de 54,4 M€, en hausse de 7,4 % par rapport à 2020, corrigée de la variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité de 12,3 M€.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissements ont consommé 92,1 M€ de trésorerie qui se décomposent principalement en 94,4 M€ d'investissements et 1,5 M€ pour la variation des dettes sur immobilisations.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement s'élèvent à 24,0 M€, dont :

- 66,7 M€ de nouveaux emprunts ;
- 37,5 M€ de remboursements d'emprunts ;
- 10,0 M€ de dividendes versés.

La trésorerie disponible à la clôture s'élève à 43,1 M€ contre 44,5 M€ en 2020.

8. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE 2022

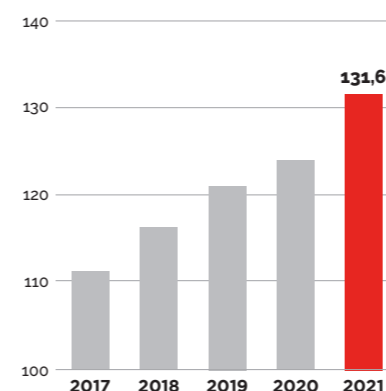
Aucun événement nouveau susceptible d'affecter de façon significative les comptes de la société n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2022.

La reprise économique qui se dessine depuis plusieurs mois pourrait cependant être ralentie par la guerre en Ukraine. Les impacts sur les comptes 2022, difficilement quantifiables, pourraient être sur les comptes clients.

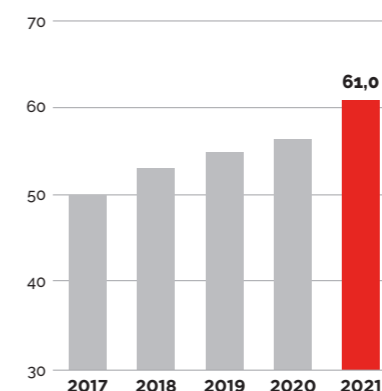
Évolution

des chiffres clés de la SEMMARIS en millions d'euros

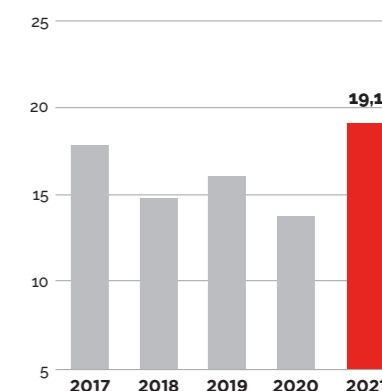
CHIFFRE D'AFFAIRES



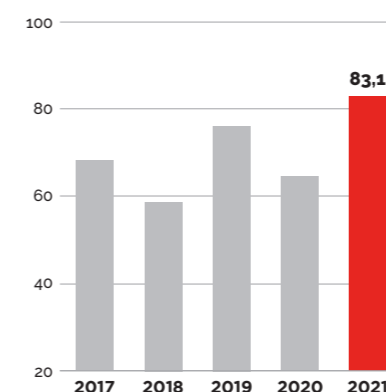
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION



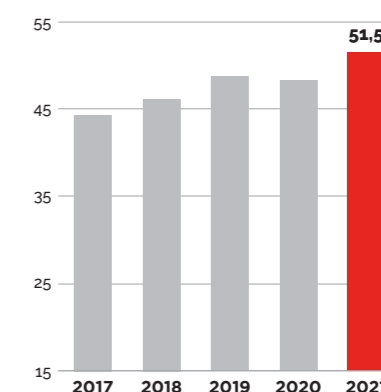
RÉSULTAT NET COMPTABLE



INVESTISSEMENTS



CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



Résultats financiers

des cinq derniers exercices

En euros	2017	2018	2019	2020	2021
SITUATION FINANCIÈRE					
a) Capital social	14 696 158	14 696 158	14 696 158	14 696 158	14 696 158
b) Nombre d'actions émises	386 741	386 741	386 741	386 741	386 741
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	111 252 637	116 359 179	121 122 532	123 913 102	131 574 089
b) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	53 917 328	52 148 031	50 323 087	53 367 241	59 042 178
c) Impôts sur les bénéfices (hors provisions)	8 841 832	7 344 688	7 560 800	5 383 366	7 306 666
d) Participation des salariés au titre de l'exercice	1 037 356	824 954	1 027 324	732 989	1 236 453
e) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	17 873 111	14 742 240	16 047 497	13 775 034	19 124 825
f) Montant des bénéfices distribués	11 002 781	11 331 511	0	10 001 122	11 803 335
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUITES À UNE SEULE ACTION					
a) Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	139,41	134,84	130,12	137,99	152,67
b) Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	46,21	38,12	41,49	35,62	49,45
c) Dividende passé à chaque action	28,45	29,30	0,00	25,86	30,52
PERSONNEL					
a) Nombre de salariés (effectif moyen mensuel)	225	232	250	255	262
b) Montant de la masse salariale	12 829 737	13 432 684	14 784 592	15 431 418	16 277 691
c) Montant des sommes versées au titre des charges sociales et avantages sociaux	7 742 782	8 118 371	8 695 747	9 262 344	9 964 403

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Mandats des administrateurs

Mandats ou fonctions exercés dans toute autre société par les mandataires sociaux au cours de l'exercice

Nom / Nature du mandat	Société
Jean-Jacques ARNOULT	
Président-directeur général	Rungis Actions SAS
Administrateur - Membre du Directoire	Sogemab SA
Philippe BERNAND	
Président du Directoire	Aéroport Marseille Provence
Vice-Président - Membre du Bureau	UAF
Co-gérant	SCI familiale PEGASE investissements
Élodie BOULCH jusqu'au 26 juin 2021	
Administratrice, représentant de l'État	Radio France
Administratrice, représentant de l'État	France Médias Monde
Administratrice, représentant de l'État	IN Groupe
Administratrice, représentant de l'État	La Banque Postale
Magali CHESSE	
Membre du Conseil de Surveillance	Indigo Group (+SAS Arcapark et IFT) / Elis
Administratrice	2i Aeroporti / Cassini/ Edison Renewables
Représentant permanent de Predica	Effi-Invest II / Frey SA / Siparex associés / Tivana France Holding
Représentant permanent de CAA	Ramsay Santé
Françoise DEBRUS	
Membre du Conseil de Surveillance	Altarea
Représentant permanent de Predica	Korian / ADP / Française des Jeux
Administratrice	Cassini
Volaine DE COURSON	
Retraîtée. Directrice de l'audit et des risques jusqu'au 31/03/2018	LE GROUPE LA POSTE
Jérôme DESMETTRE	
Gérant	SARL DJ
Directeur général	DESMETTRE BIO
Président	SFL
Vice-Président	UNIGROS
Administrateur	INTERFEL
Vice-Président et Président - Collège Carreau	UNCGFL
Administrateur	GRFEL
Jean-Jacques DUCHAMP	
Président	Spirica
Vice-Président	Générale de Santé
Directeur Général Adjoint	Credit Agricole Assurances
Administrateur	UAF Life Patrimoine / CA-Vita (Italie) / CPR-AM / SFL / Cassini
Représentant permanent de Predica	Gecina
Représentant permanent de Spirica	ISR courtage
Éric DUMAS	
Directeur Général Finances - Membre du Comité Exécutif	Groupe Altarea
Président	Alta Drouot / Alta Ciné Investissement SAS
Administrateur	Altarea Italia / Altarea Espana, SL / Pitch Promotion SAS
Gérant	SNC Altarea Management
Représentant d'Alta Drouot, Président	Alta Mir / Alta Kleber / Alta Roosevelt / Alta Saint Germain
Représentant d'Alta Drouot, gérant	Alta Sevres / Alta Concorde
Représentant d'Alta Drouot, administrateur	Alta Blue
Florence HARDY	
Présidente	FHD SAS
Représentant permanent de FHD SAS	QUALITY IMPORT SAS (sigle Médelys)
Carine KRAUS	
Administratrice	Fondation Veolia
Administratrice	Veolia UK
Administratrice	Société des Eaux de Marseille
Administratrice	SARP Assainissement
Administratrice	Veolia Belgique

Nom / Nature du mandat	Société
Stéphane LAYANI	
Président	SAS LUMINTOULOUSE
Représentant le gérant (SEMMARIS)	SCI Bureau Rungis International
Président	Rungis Académie
Acting Chairman - Président Exécutif	WUWM
Membre du Conseil de Surveillance	CEMAFROID
Administrateur	SOLAAL
Administrateur	GIE Marchés de Gros
Administrateur	IFOCOP
Trésorier	Fédération Française des Marchés de Gros
Membre	Conseil national de l'Alimentation
Serge LHERMITTE	
Chef de service Compétitivité et Performance Environnementale	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Administrateur	ADEME
Commissaire du Gouvernement	HCCA, INAO
Jean-Michel PEUCH	
Co-gérant	FORIMAPE
Président	LAIT'SENS
Président	UNIGROS (jusqu'au 9 septembre 2021)
Ludovic PLANTE depuis le 27 juin 2021	
Administrateur, représentant de l'État	France Médias Monde
Administrateur, représentant de l'État	IN Groupe
Membre du conseil de surveillance	Compagnie Nationale du Rhône (CNR)
Audrey PULVAR	
Administratrice	Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris
Administratrice	Centre National des Expositions et Concours Agricoles (CENECA)
Administratrice	Comité Syndical de la Cité de la Gastronomie
Administratrice	Eau de Paris
Administratrice	École du Breuil
Administratrice	Festival d'Automne
Administratrice	Île-de-France Mobilités
Administratrice	Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement « Agro Paris Tech »
Administratrice	Maison Européenne de la Photographie
Administratrice	Maison de la Poésie
Administratrice	Office du Tourisme des Congrès de Paris
Administratrice	Sogaris
Administratrice	Syctom
Administratrice	Syndicat Interdépartemental pour la gestion des terrains concédés à la SOGARIS (SID)
Administratrice	Syndicat mixte du bassin versant de la rivière Ourcq Aval « L'Ourcq Aval »
Suppléante	Association d'Action Sociale en faveur des Personnels de la Ville de Paris et du Département de Paris / Commission locale du site patrimonial du Marais / Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Paris (2 ^e collège)
Suppléante	Commission départementale de la nature, des paysages et des sites de Paris (2 ^e collège)
Suppléante	Commission locale du site patrimonial du Marais
Pascal SAVOLDELLI jusqu'au 1^{er} juillet 2021	
Président	Fondation SADEV 94
Vice-Président	SOGARIS
Représentant du Conseil départemental au Comité syndical	Syndicat d'études de la Cité de la gastronomie Paris-Rungis
Alain TARAVELLA	
Président	Altafi 2 / Altafi 3 / Altafi 5 / Altafi 6 / Altafi 7 / Altager / AltaGroupe / Atlas / Foncière Altarea
Administrateur	Pitch Promotion SAS
Gérant	Altarea
Censeur au Conseil de Surveillance	Woodeum SAS
Représentant légal d'Altarea	- Présidente de : Alta Blue (elle-même présidente d'Aldeta) / Alta Développement Italie / Alta Mir - Gérante de : Foncière Altarea / Foncière Altarea Montparnasse / Altalux Italy Sarl / Altalux Spain Sarl / Alta Spain Archibald BV / Alta Spain Castellana BV
Représentant légal d'AltaGroupe	Alta Patrimoine / Alta Montrachet
Représentant légal d'Alta Patrimoine	- Gérante de : SCI Matignon Toulon Grand Ciel / SNC ATI / SNC Altarea Commerce - Membre du Conseil de surveillance de : Altarea
Représentant légal d'Altafi 2	Gérante de : Altarea / NR21 / Altareit
Représentant légal d'Altafi 3	Gérante de : SIAP Paris / SIAP Helsinki / SIAP Rome
Représentant légal d'Atlas	Gérante de : Altarea
Représentant légal de SNC ATI	Membre du Conseil de Surveillance de : Altarea
Nicolas TRYZNA depuis le 19 juillet 2021	
Maire-adjoint	Mairie de Thiais
Vice-Président	Conseil départemental du Val-de-Marne
Membre du Comité syndical	Cité de la gastronomie Paris-Rungis
Membre	SID
Président	Conseil départemental de l'Éducation Nationale

Bilan

au 31 décembre 2021

ACTIF (en euros)	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	Brut	Amortis. & provisions	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 424 420	6 218 354	2 206 066	1 822 754
Autres (logiciels)	7 626 238	6 218 354	1 407 885	1 674 528
Marque commerciale	91 326		91 326	91 326
Immobilisations en cours (logiciels)	706 856		706 856	56 899
IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES À LA SOCIÉTÉ	7 846 764	2 727 927	5 118 837	1 428 469
Terrains	664 674		664 674	64 138
Constructions	3 601 558	281 251	3 320 306	407 634
Matériel et outillage	244 732	229 121	15 611	17 792
Matériel de transport	278 941	186 214	92 727	110 525
Mobilier et matériel de bureau et informatique	2 659 217	1 691 856	967 361	819 555
Agencements et installations	339 484	339 484		
Immobilisations en cours	58 158		58 158	8 825
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ	852 714 739	175 518 696	677 196 044	621 337 374
Immobilisations non renouvelables				
Terrains	6 850 091		6 850 091	6 850 091
Constructions	364 531 666		364 531 666	340 190 411
Agencements et installations générales & divers	78 573 517		78 573 517	73 514 616
Immobilisations renouvelables				
Matériel et outillage	179 311 418	89 510 148	89 801 271	92 684 121
Agencements et installations	142 184 183	86 008 548	56 175 635	55 289 122
Immobilisations en cours	76 883 700		76 883 700	51 266 885
Avances et acomptes sur immobilisations	4 380 163		4 380 163	1 542 128
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	30 485 200		30 485 200	25 790 855
Participations	13 190 398		13 190 398	13 190 398
Créances rattachées à des participations	17 042 795		17 042 795	12 348 450
Autres titres immobilisés	20 172		20 172	20 172
Prêts				
Autres	231 834		231 834	231 834
TOTAL I	899 471 124	184 464 977	715 006 147	650 379 451
STOCKS ET EN COURS				
Autres approvisionnements				
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS	141 305		141 305	98 056
CRÉANCES D'EXPLOITATION	38 581 343	1 246 738	37 334 605	40 397 174
Clients et comptes rattachés	25 208 832	1 246 738	23 962 093	26 653 125
Autres débiteurs	13 243 295		13 243 295	12 631 029
Créances diverses	129 217		129 217	1 113 020
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	11 031 302		11 031 302	21 022 309
Actions				
Autres titres	11 031 302		11 031 302	21 022 309
DISPONIBILITÉS	18 260 652		18 260 652	16 267 246
Banques et chèques postaux	18 193 296		18 193 296	16 219 951
Caisses	10 487		10 487	4 676
Régies d'avance	56 869		56 869	42 619
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 029 271		1 029 271	1 034 826
TOTAL II	69 043 872	1 246 738	67 797 134	78 819 612
Charges à répartir				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL GÉNÉRAL	968 514 996	185 711 715	782 803 282	729 199 062

PASSIF (en euros)	AVANT RÉPARTITION	
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Capital	14 696 158	14 696 158
Prime d'apport	15 050 703	15 050 703
Réserve légale	1 469 616	1 469 616
Autres réserves	147 632	113 461
Report à nouveau	90 054 061	86 314 320
Résultat de l'exercice	19 124 825	13 775 034
SOUS-TOTAL SITUATION NETTE	140 542 995	131 419 292
AUTRES FONDS PROPRES - DROITS DU CONCÉDANT		
Subventions nettes reçues	82 982 135	78 457 052
Amortissements de caducité	330 283 580	315 569 367
Autres (provisions pour renouvellement utilisées)	23 389 392	23 389 392
SOUS-TOTAL DROITS DU CONCÉDANT	436 655 107	417 415 811
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	206 387	160 523
TOTAL I	577 404 490	548 995 627
PROVISIONS POUR RISQUES	170 000	110 000
PROVISIONS POUR CHARGES	224 774	224 774
TOTAL II	394 774	334 774
DETTES FINANCIÈRES	101 512 293	85 849 051
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	73 998 516	59 443 060
Autres dettes financières	27 513 778	26 405 991
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS	169 872	259 479
DETTES D'EXPLOITATION	32 236 709	28 068 765
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 087 948	14 038 050
Dettes fiscales et sociales	14 649 408	12 806 812
Autres	1 499 352	1 223 903
DETTES DIVERSES	31 095 763	25 746 156
Dettes sur immobilisations	30 161 803	23 788 862
Autres	933 960	1 957 295
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	39 989 381	39 945 210
TOTAL III	205 004 018	179 868 661
TOTAL GÉNÉRAL	782 803 282	729 199 062

Compte de résultat

Exercice 2021 (en euros)

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Prestations de services				
Droits d'accès et de stationnement	15 044 449		13 568 063	
Produits ordinaires	74 849 969		70 636 747	
Produits sur charges récupérables et ventes de fluides	37 202 707		36 158 179	
Produits des activités annexes & remises accordées	4 476 963		3 550 113	
MONTANT DU CHIFFRE D'AFFAIRES		131 574 089		123 913 102
Reprises s/provisions et amortissements	888 888	888 888	455 803	455 803
Transfert de charges	338 971	338 971	1 274 590	1 274 590
Autres produits & subventions d'exploitation	38 638	38 638	48 718	48 718
TOTAL I		132 840 586		125 692 214
CHARGES D'EXPLOITATION				
Consommation de l'exercice		43 171 647		40 998 202
Achats stockés				
Autres approvisionnements	203 540		131 712	
Achats non stockés de matières premières	7 070 594		7 118 495	
Services extérieurs				
Personnel extérieur	726 870		834 260	
Loyer crédit-bail				
Autres	35 170 643		32 913 735	
Impôts, taxes et versements assimilés		1 202 290		1 646 480
Sur rémunérations	344 087		339 224	
Autres	858 204		1 307 256	
Charges de personnel		26 242 094		24 693 762
Salaires et traitements	16 277 691		15 431 418	
Charges sociales	9 964 403		9 262 344	
Dotations aux amortissements & provisions		32 354 303		30 528 525
Sur immobilisations	16 825 198		17 767 739	
Provisions s/actif circulant	644 892		198 590	
Provisions pour risques et charges	14 884 213		12 562 196	
Autres charges	2 200 690	2 200 690	4 656 216	4 656 216
TOTAL II		105 171 024		102 523 184
1) RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		27 669 563		23 169 030

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS	MONTANTS H.T.	TOTAUX PARTIELS
PRODUITS FINANCIERS		1 286 543		1 360 576
De participation	1 179 367		1 268 377	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	- 23		- 33	
Reprises s/provisions				
Différence positive de change	11 658			
Cession valeurs mobilières	95 541		92 232	
TOTAL III		1 286 543		1 360 576
CHARGES FINANCIÈRES		960 752		646 846
Dotations aux amortissements & provisions				
Intérêts et charges assimilées	959 783		646 846	
Différence négative de change	655			
Cession valeurs mobilières	314			
TOTAL IV		960 752		646 846
2) RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		325 791		713 730
3) RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1 + 2)		27 995 354		23 882 760
PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 730 904		2 817 732
Sur opérations de gestion	613 392		556 588	
Sur opérations en capital				
Produits de cession éléments actifs	695		589 531	
Autres	17 047		67 780	
Reprises s/provisions	2 099 769		1 607 335	
Transferts de charges			- 3 503	
TOTAL V		2 730 904		2 817 732
CHARGES EXCEPTIONNELLES		3 058 313		6 809 102
Sur opérations de gestion	68 204		57 374	
Sur opérations en capital				
Valeur comptable des éléments cédés	981 522		1 671 536	
Autres			69 726	
Dotations aux amortissements & provisions	2 008 588		5 010 466	
Autres				
TOTAL VI		3 058 313		6 809 102
4) RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		- 327 409		- 3 991 371
PARTICIPATION DES SALARIÉS (VII)	1 236 453	1 236 453	732 989	732 989
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES (VIII)	7 306 666	7 306 666	5 383 366	5 383 366
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		136 858 033		129 870 521
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		117 733 208		116 095 487
BÉNÉFICE		19 124 825		13 775 034

Flux de trésorerie

Exercice 2021 (en euros)

	ANNÉE N	ANNÉE N-1
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (OPÉRATIONS COURANTES)		
Résultat de l'exercice	22 041 462	16 643 780
Dotations aux amortissements & provisions sur actifs	17 470 090	17 966 329
Reprises dotations aux amortissements & provisions sur actifs	- 778 888	- 353 098
Dotations aux provisions du passif	14 884 213	12 562 196
Reprises dotations aux provisions du passif	- 110 000	- 102 705
TOTAL I	53 506 877	46 716 501
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ (OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES)		
Résultat de l'exercice	- 2 916 637	- 2 868 746
Dotations aux amortissements & provisions sur actifs	2 008 587	5 010 465
Reprises dotations aux amortissements & provisions sur actifs	- 2 099 769	- 1 607 335
Dotations aux provisions du passif		
Reprises dotations aux provisions du passif		
Plus ou moins-values de cessions	979 876	1 082 005
TOTAL II	- 2 027 943	1 616 389
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (I+II)	51 478 934	48 332 890
Créances clients et comptes rattachés	2 825 027	24 125
Autres créances d'exploitation	333 845	3 963 957
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 049 899	2 384 780
Autres dettes d'exploitation	1 049 274	786 557
Variation du besoin en fonds de roulement	6 258 045	7 159 419
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	57 736 979	55 492 309
Acquisitions d'immobilisations	- 83 149 888	- 64 783 156
Cessions d'immobilisations	855 163	1 322 570
Autres encaissements et décaissements	6 372 941	- 12 486 685
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	- 75 921 783	- 75 947 271
Variation de capital et autres fonds propres	4 525 082	2 084 638
Dividendes versés	- 10 001 122	
Encaissements de nouveaux emprunts	50 000 000	40 000 000
Remboursements d'emprunts	- 35 449 557	- 6 324 969
Autres variations financières	1 112 799	1 983 396
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	10 187 203	37 743 065
Trésorerie nette à l'ouverture	37 289 554	20 001 451
Trésorerie nette à la clôture	29 291 953	37 289 554
VARIATION DE TRÉSORERIE	- 7 997 602	17 288 103

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice 2021

1. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La SEMMARIS a connu une **très belle performance en 2021** et ceci en dépit de la persistance de la crise sanitaire et des fortes tensions inflationnistes liées notamment à la hausse significative des prix de l'énergie.

La croissance de la SEMMARIS en 2021 a été profitable : les revenus s'élèvent à 131,6 M€, en hausse de 6,2 % par rapport à 2020, la marge brute d'exploitation augmente de 67 points de base à 46,3 %. Le résultat net progresse quant à lui de 38,8 %.

La SEMMARIS a poursuivi son plan d'investissement avec près de 83,1 M€ investis. L'année 2021 a par exemple été marquée par les livraisons du bâtiment A1 et de l'extension du bâtiment O2, et la poursuite de la construction de nouveaux bâtiments comme les bâtiments FOA et I7.

Les trois Prêts Garantis par l'État (PGE) de 10 M€ chacun, soit 30 M€ au total, que la SEMMARIS avait sollicités auprès de trois de ses banques en 2020 afin de renforcer ses liquidités dans le contexte si particulier de la crise sanitaire **ont été remboursés** au cours de l'année. **La SEMMARIS a d'autre part tiré 50 M€ supplémentaires** sur ses lignes de crédit, soit 60 M€ au total tirés au 31 décembre 2021.

L'activité à l'international a retrouvé un niveau en ligne avec l'historique pré-crise sanitaire, avec un chiffre d'affaires de 1,3 M€ contre 0,5 M€ en 2020. L'année 2021 a par exemple vu la signature de deux nouveaux contrats au Moyen-Orient : le premier pour le développement d'un hub agro-logistique à Abu Dhabi et l'autre concernant un réseau de marchés de gros en Arabie Saoudite pour couvrir les besoins domestiques.

2. PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

En vertu du décret n°65-325 du 27 avril 1965, la SEMMARIS dispose de droits exclusifs, attribués et unilatéralement définis par

l'État, sur l'aménagement et la gestion du Marché d'Intérêt National de PARIS-RUNGIS assimilables, quant à leurs conséquences patrimoniales, à une « concession » et ce jusqu'au 31 décembre 2049 conformément à l'article 199 de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.

La SEMMARIS assure sa mission dans le cadre des articles L761-1 et suivants et R761-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux Marchés d'Intérêt National.

3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. PRINCIPES

Les comptes de l'exercice sont présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général.

Les hypothèses de base de continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices et coûts historiques ont notamment été suivies. Les informations chiffrées sont fournies, sauf indications contraires, en euros.

3.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée, soit 5 ans pour les logiciels informatiques.

3.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont réparties en deux rubriques :

- **Immobilisations propres** constituées d'actifs immobiliers situés en dehors du périmètre de la concession (dite Zone A) et de matériels et mobiliers dissociables de la concession ;

- **Immobilisations du domaine concédé** qui devront être remises gratuitement et en bon état d'usage à l'autorité concédante à la fin du contrat de concession. Conformément à la convention du 23 février 1967 avec

l'État, complétant les dispositions du Décret 65-325 du 27 avril 1965 modifié, les bâtiments, constructions et installations de la concession sont propriété de l'État dès leur édification ou leur acquisition par la société.

a) Amortissement de caducité

Les immobilisations du domaine concédé font l'objet d'un amortissement de caducité classé au passif en « autres fonds propres ». Cet amortissement a pour objet de ramener la valeur nette comptable des biens de retour à une valeur nulle à l'issue de la concession.

Il est calculé :

- Linéairement de la date d'investissement des capitaux jusqu'à celle de la fin de la concession pour la partie financée sur fonds propres ou sur emprunts contractés à partir de l'exercice 2003 ;

- Sur l'échéancier des crédits pour la partie financée par des emprunts antérieurs à 2003.

La base d'amortissement correspond à la valeur brute des immobilisations diminuée des subventions d'investissement et des provisions pour renouvellement utilisées conformément à leur objet et maintenues au passif du bilan.

b) Amortissement technique

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la société applique l'approche par composants (règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002). Les amortissements sont déterminés en dissociant chaque actif par composants ayant leur propre durée d'utilisation et rythme de renouvellement.

Les immobilisations concédées renouvelables et les immobilisations propres à la société sont amorties sur leur durée d'utilisation, à savoir :

- Agencements et installations : de 10 à 40 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : de 5 à 10 ans ;
- Matériel informatique : 5 ans ;
- Véhicules : 5 ans.

Les structures de bâtiments, les aménagements généraux et V.R.D. dont la durée d'utilisation est supérieure à la durée de la concession, ne font pas l'objet d'amortissements techniques.

c) Dépréciation des immobilisations

L'environnement technique, économique et juridique auquel l'actif immobilisé de la société est dévolu n'a pas enregistré de changement important.

L'approche globale de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, déduction faite des amortissements de caducité déjà pratiqués et inscrits au passif du bilan en Droits du Concédant, ne révèle pas de perte de valeur significative. À ce titre, la concession dans son ensemble est retenue comme unité génératrice de trésorerie.

d) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues pour assurer le financement des immobilisations sont inscrites au passif du bilan dans les capitaux propres. Elles y sont maintenues et ne font pas l'objet de reprise puisque venant en déduction de la valeur des immobilisations du domaine concédé pour le calcul des amortissements de caducité (cf. note 3.3.a).

3.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur brute des participations correspond à la valeur d'acquisition. Le cas échéant, des dépréciations sont constatées en tenant compte de la valeur d'inventaire des titres détenus et de l'évolution prévisible des résultats de la société considérée.

3.5. CRÉANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, sur la base d'un examen individuel, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

3.6. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'achat. Le cas échéant, une dépréciation est constatée par rapport au dernier prix du marché.

3.7. AUTRES FONDS PROPRES

En application des dispositions du Plan Comptable Général relatives aux opérations faites dans le cadre des concessions de services publics, la valeur des droits du concédant exigibles en nature au titre des biens en concession inscrits à l'actif est portée au passif du bilan.

Cette rubrique regroupe les subventions d'investissement reçues (cf. note 3.3.d), les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour renouvellement antérieurement constituées et utilisées conformément à leur objet.

3.8. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision est dotée si la société a une obligation à l'égard de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la clôture des comptes. Ces provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêt des comptes.

Le poste « provisions » du compte de résultat regroupe les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour risques et charges.

3.9. DROITS DE PREMIÈRE ACCESSION

Les Droits de Première Accession, correspondant à une entrée dans un bâtiment nouvellement créé ou restructuré, sont étalés sur la durée de la concession. Antérieurement portée en produits exceptionnels, l'annuité rapportée au compte de résultat est inscrite en produits d'exploitation depuis le 1^{er} janvier 2004. Pour l'exercice 2021, son montant s'élève à 1,1 M€. Par ailleurs, jusqu'au 31 décembre 2002, ces recettes étaient fiscalisées au moment de leur facturation générant ainsi un impôt payé d'avance. Compte tenu du caractère de ces produits qui relèvent en fait de loyers perçus d'avance, et après avis favorable des Services de la Législation Fiscale, ces recettes reçoivent depuis 2003 une imposition étalée parallèle au traitement comptable.

Les autres Droits de Première Accession concernant des réaffectations de locaux libérés dans le cadre de résiliations sont considérés comme des produits de l'exercice de facturation et inscrits en produits exceptionnels sur opération de gestion.

Les rachats de droits constituent une charge exceptionnelle de l'exercice au cours duquel l'engagement du rachat est conclu.

3.10. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Les engagements en matière d'Indemnités de Fin de Carrière (IFC) à verser aux salariés partant à la retraite font l'objet d'un contrat spécifique à cotisations définies avec un organisme extérieur de gestion collective.

Les engagements au titre des droits à indemnités sont financés en partie par le montant du fonds constitué et par un paiement complémentaire constaté en charges de la période à laquelle il se rapporte. Les engagements sont ainsi intégralement financés.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, des charges sociales patronales, d'âge de départ et de probabilité de versement. Ces paiements futurs sont ramenés à leur valeur actuelle en utilisant un taux d'actualisation déterminé en fonction du taux des emprunts d'État à 10 ans et des primes de risque observées sur les émissions obligataires des entreprises industrielles et commerciales de première catégorie.

4. CONSOLIDATION

Conformément aux dispositions de l'article L.233-16 du Code de commerce, la société publie des comptes consolidés car elle contrôle de manière exclusive ou conjointe une ou plusieurs autres entreprises ou elle exerce une influence notable sur celles-ci.

5. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN

5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur brute des immobilisations incorporelles	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et créations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles propres à la société					
Autres (logiciels)	7 968 555		684 582	342 265	7 626 238
Immobilisations en cours	56 899	992 222		- 342 265	706 856
Immobilisations incorporelles du domaine concédé					
Marque commerciale ⁽¹⁾	91 326				91 326
TOTAL	8 116 780	992 222	684 582	0	8 424 420

Note : (1) En 1997, la société a acheté la marque « Rungis Actualités ». Cette immobilisation incorporelle d'un montant de 91 326 € a été classée en « immobilisation non renouvelable du domaine concédé ». Elle fait l'objet d'un amortissement de caducité sur la durée de la concession.

Parmi les acquisitions de l'année figure notamment le début du projet de changement du logiciel comptable pour 0,2 M€.

5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute des immobilisations corporelles	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions et créations	Diminutions	Virements de poste à poste	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations corporelles propres à la société	4 088 989	3 972 500	214 725		7 846 764
Terrains	64 138			600 536	664 674
Constructions	654 631			2 946 926	3 601 558
Matériel et outillage	244 732				244 732
Matériel de transport	289 561		10 620		278 941
Mobilier, matériel de bureau et informatique	2 487 617		204 105	375 705	2 659 217
Agencements, installations	339 484				339 484
Immobilisations en cours	8 825	3 972 500		-3 923 167	58 158
Immobilisations du domaine concédé	782 832 451	72 636 351	2 754 063		852 714 739
Immobilisations non renouvelables					
Terrains	6 850 091				6 850 091
Constructions	340 190 411		219 608	24 560 863	364 531 666
Agencements, installations & divers	73 514 616		64 391	5 123 292	78 573 517
Immobilisations renouvelables					
Matériel industriel	170 700 925		1 503 136	10 113 630	179 311 418
Agencements, installations	138 767 395		606 812	4 023 601	142 184 183
Immobilisations en cours	51 266 885	69 798 316	360 116	-43 821 385	76 883 700
Avances & acomptes sur immobilisations	1 542 128	2 838 035			4 380 163
TOTAL	786 921 440	76 608 852	2 968 788		860 561 503

Les principales variations des postes immobilisations corporelles proviennent de :

- L'acquisition d'immobilisations pour 76,6 M€ dont notamment :
 - La construction de l'entrepôt FOA : 10,4 M€ ;
 - La réfection du réseau de chauffage : 8,8 M€ ;
 - Le renouvellement du réseau de sprinklage : 7,8 M€ ;
 - La construction du bâtiment A1 : 6,3 M€.
- La diminution des immobilisations pour 3,0 M€ dont notamment :
 - L'ancien réseau de sprinklage des fruits et légumes : 0,6 M€ ;
 - L'ancien groupe froid du bâtiment DE3 : 0,5 M€.
- Les virements de poste à poste qui se décomposent principalement en mise en service des travaux comptabilisés en immobilisations en cours pour 47,7 M€ dont notamment :
 - Le bâtiment A1 : 17,2 M€ ;
 - L'achat de deux bâtiments dans la zone SENIA : 3,6 M€ ;
 - La réfection de l'étanchéité de toits terrasses : 2,3 M€ ;
 - L'extension sud du bâtiment O2 : 1,7 M€.

5.3. AMORTISSEMENTS

Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	Cumul début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Sorties d'actifs et autres reprises	Virements de poste à poste	Cumul fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 901 306	1 389 626	582 445		4 708 487
Immobilisations propres à la société	2 660 520	279 640	212 233		2 727 927
Constructions	246 998	34 253			281 251
Matériel et outillage	226 940	2 181			229 121
Matériel de transport	179 037	17 798	10 620		186 214
Mobilier, matériel de bureau et informatique	1 668 061	225 408	201 613		1 691 856
Agencements, installations	339 484				339 484
IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONCÉDÉES	158 923 195	15 955 529	1 878 121		173 000 603
Immobilisations renouvelables					
Matériel industriel	78 016 805	11 493 343			89 510 148
Agencements et installations	80 906 390	4 462 186	1 878 121		83 490 455
TOTAL GÉNÉRAL	165 485 021	17 624 795	2 672 799		180 437 017

5.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeur brute des immobilisations financières	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute en fin d'exercice
Participations	13 190 398			13 190 398
Créances rattachées à des participations	12 348 450	5 548 814	854 468	17 042 795
Autres titres	20 172			20 172
Autres	231 834			231 834
TOTAL	25 790 855	5 548 814	854 468	30 485 200

L'augmentation des immobilisations financières s'explique par l'avance rémunérée consentie à Toulouse pour 5,1 M€ et à celle consentie à BRI pour 0,4 M€.

La diminution des immobilisations financières correspond à l'échéance de remboursement de l'avance par BRI de 0,9 M€.

Le tableau des filiales et des participations se présente comme suit :

Société	Capital	Réserves	Quote-part de capital détenue %	Valeur d'inventaire des titres détenus	Prêts & avances consentis	Cautions & avals fournis	Chiffre d'affaires	Bénéfice net ou perte	Dividendes encaissés
I - FILIALES									
B. R. I. ⁽¹⁾	2 896 531	-	100	10 395 072	11 942 795	-	2 774 814	1 065 024	1 064 950
LUMIN'TOULOUSE	5 000 000	-	51	2 550 000	5 100 000	-	765 593	7 284	-
II - FILIALES									
< 1 %	-	-	-	36 179	-	-	-	-	-

Note : (1) Société Civile Immobilière créée par des investisseurs institutionnels dans les années 1970 pour la réalisation d'un programme de 21 000 m² de bureaux sur des terrains privés dont elle est propriétaire et jouxtant la zone A du MIN. En 1981, la SEMMARIS a acquis 90 % des parts de cette SCI et détient 100 % du capital depuis 2001.

5.5. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement figurant au bilan sont inscrites à leur valeur d'acquisition. Elles comprennent :

- Des comptes à terme et des dépôts à terme pour 9,0 M€ dont 309 € d'intérêts courus ;
- Des obligations pour 2,0 M€ dont 13,3 K€ d'intérêts courus.

5.6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Capital	14 696 158			14 696 158
Prime d'apport	15 050 703			15 050 703
Réserves	1 583 077	34 171		1 617 248
Report à nouveau	86 314 320	3 739 740		90 054 061
Résultat de l'exercice	13 775 034	19 124 825	13 775 034 ⁽¹⁾	19 124 825
Subventions d'investissement nettes	78 457 052	4 525 082		82 982 135
Provisions réglementées	160 523	45 864		206 387
Amortissements de caducité	315 569 367	14 714 213		330 283 580
Provisions pour renouvellement utilisées	23 389 392			23 389 392
TOTAL GÉNÉRAL	548 995 627	42 183 896	13 775 034	577 404 490

Note : (1) dont 10 001 122 € de dividendes distribués, 34 171 € affectés à la réserve spéciale d'acquisition d'œuvres d'artistes vivants et 3 739 740 € affectés au report à nouveau.

Le capital est composé de 386 741 actions d'une valeur nominale de 38 €.

5.7. TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Valeur à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques & charges	334 774	170 000	110 000		394 774
Autres provisions	334 774	170 000	110 000		394 774
Provisions pour dépréciation	6 345 336	1 808 019	730 343	2 148 314	5 274 698
Immobilisations incorporelles	2 392 720			882 853	1 509 867
Immobilisations corporelles du domaine concédé	2 571 882	1 163 127		1 216 916	2 518 093
Titres de participation					
Clients	1 380 734	644 892	730 343	48 545	1 246 738
Valeurs mobilières de placement					
TOTAL GÉNÉRAL	6 680 110	1 978 019	840 343	2 148 314	5 669 472

Provisions pour risques et charges

Une provision a été constituée en lien avec un litige (170 K€) et une provision relative à un litige prudhommal a été reprise (110 K€).

Provisions pour dépréciation

Plusieurs dotations pour dépréciation des immobilisations corporelles ont été constituées au titre de l'exercice dont 0,6 M€ au titre de la restructuration du secteur des produits laitiers et 0,3 M€ au titre de la restructuration du secteur de la Marée. 1,2 M€ a été repris au titre du bâtiment C5b.

Les comptes clients ont fait l'objet d'une reprise de provision pour dépréciation à hauteur de 0,8 M€. Les dotations de l'exercice s'élèvent à 0,6 M€.

5.8. COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 1,0 M€ HT. Elles correspondent, par nature, à l'élément suivant :

- Services extérieurs : 1,0 M€ HT.

Les produits constatés d'avance en fin d'exercice s'élèvent à 40,0 M€ HT. Ils correspondent, par nature, aux éléments indiqués ci-dessous, et concernent des prestations facturées mais non encore fournies à la date de clôture des comptes. Ce poste comprend également les Droits de Première Accession étalés sur la durée de la concession (cf. note 3.9) :

- Redevance d'occupation et charges : 3,2 M€ HT ;
(net des remises pour paiement par prélèvement automatique)
- Produits à l'international : 0,8 M€ HT ;
- Produits des péages : 2,2 M€ HT ;
- Droits de Première Accession : 33,8 M€ HT.

5.9. CRÉANCES ET DETTES

a) Créances

Nature	Montants bruts	Degré d'exigibilité	
		Moins d'un an	Plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	17 274 630	849 600	16 425 030
Créances rattachées à des participations	17 042 795	849 600	16 193 195
Autres	231 834		231 834
Créances de l'actif circulant⁽¹⁾	39 751 919	37 288 717	2 463 201
Comptes clients et comptes rattachés	25 208 832	23 462 614	1 746 217
Autres	13 513 816	13 513 816	
Charges constatées d'avance ⁽²⁾	1 029 271	312 287	716 984
TOTAL	57 026 548	38 138 317	18 888 231

Notes :

(1) Dont :

- Entreprises liées : 2 061 128 € (Bureaux Rungis International) ;
- Effets à recevoir : 1 575 919 €.

(2) Dont assurances dommages-ouvrages : 870 227 €

Les produits à recevoir en fin d'exercice se présentent comme suit :

- Clients produits non encore facturés : 2,0 M€ TTC.

b) Dettes

Nature	Montants bruts	Degré d'exigibilité		
		Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de 5 ans
EMPRUNTS & DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	73 998 516	65 469 593	8 528 923	
Emprunt 2017 Crédit du Nord	1 805 832	719 626	1 086 207	
Emprunt 2017 Crédit Agricole IDF	1 921 534	718 143	1 203 391	
Emprunt 2017 Société Générale	4 157 212	1 554 376	2 602 836	
Emprunt 2017 Banque Populaire RDP	5 037 476	1 670 775	3 366 701	
Emprunt 2018 Crédit du Nord	1 076 461	806 673	269 788	
Crédit syndiqué	60 000 000	60 000 000		
Soldes créditeurs de banques				
AUTRES DETTES FINANCIÈRES	27 513 778	3 710 589		23 803 189
Cautionnements reçus	23 803 189			23 803 189
Agence de l'eau				
Intérêts courus	72 109	72 109		
Divers	3 638 480	3 638 480		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	16 087 948	16 087 948		
Dettes fiscales & sociales	14 649 408	14 649 408		
Dettes sur immobilisations	30 161 803	30 161 803		
Autres dettes	2 603 184	2 603 184		
Produits constatés d'avance	39 989 381	6 347 151	4 984 033	28 658 197
TOTAL	205 004 018	139 029 676	13 512 956	52 461 385

Les emprunts à taux fixes s'élèvent à 14,0 M€ avec un taux moyen de 0,46 % l'an. 50 M€ supplémentaires ont été tirés sur les lignes de crédit, pour un total de 60 M€ tirés au 31 décembre 2021.

Les dépôts et cautionnements versés par les clients figurent dans les dettes à plus de 5 ans pour un montant de 23,8 M€.

Les charges à payer, 23,1 M€ TTC en fin d'exercice, se présentent comme suit :

- Fournisseurs - factures non parvenues : 17,0 M€
dont fournisseurs d'immobilisations : 11,4 M€ ;
- Personnel - dettes pour congés payés & divers : 4,4 M€
dont réserve spéciale de participation : 1,2 M€ ;
- Organismes sociaux : 1,3 M€ ;
- Autres : 0,5 M€.

6. COMPLÉMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU COMPTE DE RÉSULTAT

6.1. EFFECTIFS

La situation de l'effectif en fin d'exercice se présente comme suit :

	Cadres & assimilés		Agents de maîtrise		Employés		Fonctionnaires détachés		TOTAL	
	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.	C.D.I.	C.D.D.
Situation au 01.01.2021	165	5	60	1	26	0	1	1	252	7
Entrées	16	3	3	0	9	2	0	0	28	5
Embauches	10	3	1	0	9	2	0	0	20	5
Mutations/Promotions	6	0	2	0	0	0	0	0	8	0
Sorties	9	5	8	0	6	2	0	0	23	7
Démissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Mutations/Promotions	0	0	6	0	2	0	0	0	8	0
Licenciements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fin de C.D.D.	0	5	0	0	0	2	0	0	0	7
Rupture conventionnelle	4	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Autres départs	1	0	0	0	4	0	0	0	5	0
Départs en retraite	4	0	2	0	0	0	0	0	6	0
SITUATION AU 31.12.2021	172	3	55	1	29	0	1	1	257	5

6.2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Le montant global des rémunérations et jetons de présence versés aux membres des organes d'administration et de direction au cours de l'année 2021 s'élève à 320 788 €.

6.3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre de la certification des comptes, sont les suivants :

- ERNST & YOUNG AUDIT : 59 800 € HT ;
- CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS : 43 500 € HT ;
- Au titre des autres services : 10 195 € HT.

6.4. DÉTAILS DES PRODUITS D'EXPLOITATION (EN K€)

Nature des produits	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation 2021/2020 en %
DROITS D'ACCÈS ET DE STATIONNEMENT	15 044,4	13 568,0	10,9
Produits des péages à la monnaie	6 307,1	5 646,3	11,7
Abonnements	8 169,5	7 436,5	9,9
Supports	567,8	485,2	17,0
PRODUITS ORDINAIRES	74 850,0	70 636,8	6,0
Redevances d'occupation indexées	15 752,2	15 621,0	0,8
Redevances d'occupation homologuées	57 555,9	53 532,9	7,5
Redevances diverses	402,7	409,7	- 1,7
Droits de Première Accession étalés	1 139,3	1 073,2	6,2
PRODUITS SUR CHARGES RÉCUPÉRABLES ET VENTES DE FLUIDES	37 202,7	36 158,2	2,9
Charges récupérables	31 065,5	29 802,1	4,2
Fluides	6 137,2	6 356,1	- 3,4
PRODUITS DES ACTIVITÉS ANNEXES	4 950,0	3 992,4	24,0
Saisies, locations matériel, Point E, travaux & Divers	3 388,0	3 144,6	7,7
Honoraires RUNGIS CONSULTANT	1 278,6	495,6	158,0
Marketplace	283,4	352,2	- 19,5
REMISE POUR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE	- 473,1	- 442,3	7,0
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	131 574,1	123 913,1	6,2
REPRISES DE PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS	888,9	455,8	95,0
<i>Dont créances clients</i>	778,9	353,1	120,6
TRANSFERTS DE CHARGES	339,0	1 274,6	- 73,4
<i>Dont remboursements de sinistres</i>	147,3	224,7	- 34,4
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	0,0	0,0	NA
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	38,6	48,7	- 20,7
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	132 840,6	125 692,2	5,7

6.5. DÉTAILS DES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS (EN K€)

Nature des charges	Exercice 2021	Exercice 2020	Variation 2021/2020 en %
AUTRES APPROVISIONNEMENTS			
Travaux pour compte de tiers refacturés	203,5	131,7	54,5
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES PREMIÈRES			
Électricité	3 561,8	3 505,8	1,6
Eau	856,3	932,9	- 8,2
Combustibles	2 253,6	2 212,8	1,8
Autres	398,9	467,0	- 14,6
SOUS-TOTAL ACHATS NON STOCKÉS	7 070,6	7 118,5	- 0,7
PERSONNEL EXTÉRIEUR			
Intérimaires	144,0	216,7	- 33,5
Gardiennage	567,7	592,4	- 4,2
Autres	15,1	25,2	- 39,9
SOUS-TOTAL PERSONNEL EXTÉRIEUR	726,9	834,3	- 12,9
LOYERS DE CRÉDIT-BAIL			
AUTRES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS			
Nettoyement & entretien général du Marché	15 532,2	15 288,0	1,6
Locations	4 230,9	4 161,0	1,7
Entretien, réparations, maintenance & travaux	5 843,5	5 929,7	- 1,5
Primes d'assurances	893,2	855,6	4,4
Honoraires	5 269,5	3 618,5	45,6
Promotion du Marché	1 769,3	1 432,6	23,5
Charges sur sinistres	262,3	359,5	- 27,0
Autres	1 369,8	1 268,8	8,0
SOUS-TOTAL AUTRES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS	35 170,6	32 913,7	6,9
TOTAL DES BIENS & SERVICES CONSOMMÉS	43 171,6	40 998,2	5,3

6.6. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS (EN K€)

	Exercice 2021	Exercice 2020
CHARGES	960,8	646,8
Intérêts sur emprunts	467,9	215,2
Autres frais financiers	492,8	431,7
Provision pour dépréciation du portefeuille obligataire		
PRODUITS	1 286,5	1 360,6
Participations (dividende et intérêts Bureaux Rungis International)	1 179,4	1 268,4
Valeurs mobilières	95,5	92,2
Autres produits financiers	11,7	
Reprise de provision pour dépréciation		

6.7. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS (EN K€)

	Exercice 2021	Exercice 2020
CHARGES	3 058,3	6 809,1
Sur opérations de gestion	68,2	57,4
<i>dont indemnités de transfert concessionnaires</i>	66,3	55,0
Sur opérations en capital	981,5	1 671,5
Valeur des éléments d'actifs cédés ou détruits	981,5	1 671,5
Autres	0,0	69,7
Dotations aux amortissements et provisions	2 008,6	5 010,5
<i>dont frais d'acquisition de LUMIN' TOULOUSE</i>	45,9	45,9
<i>dont valeur nette comptable de bâtiments à démolir et autres</i>	1 962,7	4 964,6
PRODUITS	2 730,9	2 817,7
Sur opérations de gestion	613,4	556,6
<i>dont autres DPA (cf. note 3.9)</i>	238,4	135,8
<i>dont sanctions aux usagers</i>	170,6	155,3
Sur opérations en capital	0,7	589,5
Produits de cession d'éléments d'actifs	0,7	589,5
Autres	17,0	67,8
<i>dont dettes prescrites ou devenues sans objet</i>	0,0	46,0
<i>dont indemnités clients</i>	12,3	21,7
Reprises de provisions et transferts de charges	2 099,8	1 603,8
<i>dont bâtiments démolis et autres</i>	2 099,8	1 607,3
<i>dont indemnité à recevoir sur sinistre du bâtiment A14</i>	0,0	- 3,5

6.8. IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS

Après déductions et réintégrations des éléments comptables non fiscalisés, le résultat imposable de l'exercice s'élève à 27,1 M€.

La ventilation des bases et de l'impôt entre la partie imputable au résultat courant et aux éléments exceptionnels se présente comme suit :

	Courant	Exceptionnel
Résultat comptable avant impôts	30 422 862	- 3 991 371
Réintégrations	1 823 946	811
Déductions	1 126 102	
Résultat imposable	31 120 706	- 3 990 560
Impôts	8 381 400	- 1 074 734

L'étalement comptable des Droits de Première Accession fiscalisés lors de leur facturation jusqu'en 2002 (cf. note 3.9 ci-dessus) se traduit par un impôt payé d'avance, non comptabilisé. Au taux actuel d'imposition, ce crédit qui sera récupéré au fur et à mesure des réintégrations comptables au chiffre d'affaires des exercices à venir, s'élève à 1,1 M€.

6.9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En K€	2021	2020
a) Engagements reçus		
Cautions bancaires des concessionnaires	3 356	3 504
Cautionnements bancaires des fournisseurs	29 657	21 608
Ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum en principal	60 000	110 000
b) Engagements donnés		
Participation au G.I.E. des M.I.N.	p.m.	p.m.
Toulouse Métropole (garantie solidaire pour le compte de la filiale LUMIN' TOULOUSE)	5 000	5 000
Commandes en cours aux fournisseurs sur immobilisations	32 963	50 010
Participation aux travaux de mise aux normes de l'UIOM (Part SEMMARIS des annuités d'emprunts souscrits par le RIVED au titre des travaux de mise en conformité de l'usine d'incinération)	78	570

6.10. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

Aucun engagement, notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées, n'a été contracté au profit des dirigeants ou des organes d'administration.

Les engagements en matière d'IFC à verser aux salariés partant à la retraite font l'objet d'un contrat spécifique avec un organisme extérieur de gestion collective.

Au 31 décembre 2021 :

- Le passif social est estimé à 2,0 M€ ;
- Le montant du fonds collectif est estimé à 1,8 M€ ;
- La couverture de la totalité du passif social, charges sociales et frais de gestion compris, a généré au titre de l'exercice, une charge de 175 K€.

Cette charge résulte des hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation de 0,75 %, contre 0,5 % en 2020 ;
- Augmentation annuelle des salaires de 2,5 % ;
- Âge de départ à la retraite à 65 ans.

7. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE 2022

Aucun événement nouveau susceptible d'affecter de façon significative les comptes de la société n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2022.

La reprise économique qui se dessine depuis plusieurs mois pourrait cependant être ralentie par la guerre en Ukraine. Les impacts sur les comptes 2022, difficilement quantifiables, pourraient être sur les comptes clients.

Comptes consolidés au 31 décembre 2021

Bilan consolidé

au 31 décembre 2021

Actif en K€	31/12/2021	31/12/2020
ÉCART D'ACQUISITION		
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ		
Immobilisations incorporelles propres	2 117	1 734
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	108	155
Immobilisations corporelles propres	21 130	18 298
Immobilisations corporelles du domaine concédé	740 424	666 701
Immobilisations financières	2 529	2 514
Participations par mise en équivalence	0	0
ACTIF IMMOBILISÉ	766 309	689 403
Stocks et en-cours		
Créances clients et comptes rattachés	24 622	26 540
Actifs d'impôts différés	1 542	1 543
Autres créances	12 921	13 712
Valeurs mobilières de placement	11 031	21 022
Disponibilités	32 034	23 430
ACTIF CIRCULANT	82 151	86 247
COMPTES DE RÉGULARISATION	1 310	1 085
TOTAL ACTIF	849 770	776 735

Passif en K€	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel	14 696	14 696
Primes d'émission, de fusion, d'apport	15 051	15 051
Écart de réévaluation		
Réserves	86 435	82 653
Résultat Groupe	19 470	13 782
SITUATION NETTE - PART DU GROUPE	135 652	126 183
Droits des concédants	465 030	446 594
Provisions réglementées	206	161
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	600 888	572 938
INTÉRÊTS MINORITAIRES	3 607	3 195
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3 365	3 014
Emprunts et dettes financières	126 872	96 230
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 414	15 793
Dettes fiscales et sociales	15 560	13 653
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	33 051	28 034
Autres dettes	7 557	3 535
DETTES	201 454	157 245
COMPTES DE RÉGULARISATION	40 456	40 344
TOTAL PASSIF	849 770	776 735

Compte de résultat consolidé

au 31 décembre 2021

En K€	31/12/2021	31/12/2020
Production vendue	140 184	131 248
CHIFFRE D'AFFAIRES	140 184	131 248
Reprises sur provisions	1 025	519
Autres produits et transferts de charges	512	1 390
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 537	1 910
Achats et variations de stocks		
Autres achats et charges externes	43 830	41 217
Impôts et taxes	2 134	2 456
Charges de personnel	29 566	27 531
Dotations aux amortissements des immobilisations	17 986	18 581
Dotations aux provisions pour risques et charges	15 828	13 328
Dotations aux provisions sur actif circulant	699	277
Autres charges	2 832	5 296
CHARGES D'EXPLOITATION	112 875	108 686
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 845	24 471
Produits financiers	125	136
Charges financières	1 179	665
RÉSULTAT FINANCIER	- 1 054	- 529
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	27 792	23 942
Produits exceptionnels	2 742	2 787
Charges exceptionnelles	3 058	6 740
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 316	- 3 953
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	7 593	5 912
RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	19 882	14 077
Résultat des sociétés mises en équivalence		
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisitions		
RÉSULTAT D'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	19 882	14 077
RÉSULTAT GROUPE	19 470	13 782
RÉSULTAT HORS GROUPE	412	295

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2021

En K€	31/12/2021	31/12/2020
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	19 882	14 077
Amortissements et provisions	33 510	35 188
Variation des impôts différés	0	297
Plus-values de cession, nettes d'impôt	980	1 077
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	54 372	50 639
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	12 303	4 163
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	66 675	54 802
Acquisition d'immobilisations	- 94 354	- 74 243
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	745	1 302
Variation du besoin en fonds de roulement lié aux opérations d'investissement	1 537	- 9 751
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	- 92 072	- 82 692
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 10 001	0
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire		
Émissions d'emprunts	66 668	49 200
Remboursements d'emprunts	- 37 527	- 6 325
Autres variations	4 871	3 302
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	24 011	46 177
VARIATIONS DE TRÉSORERIE	- 1 386	18 288
TRÉSORERIE D'OUVERTURE	44 451	26 163
TRÉSORERIE DE CLÔTURE	43 065	44 451

**Annexe Comptes
consolidés du
Groupe SEMMARIS**
Exercice 2021

Sommaire de l'annexe

1. PRÉSENTATION DU GROUPE SEMMARIS	35
1.1. Événements marquants	35
1.2. Organigramme au 31 décembre 2021	35
1.3. Activités du Groupe	35
2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	35
2.1. Méthodes de consolidation	36
2.2. Exclusion du périmètre	36
3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	36
3.1. Référentiel comptable	36
3.2. Retraitements de consolidation	36
3.3. Méthodes comptables	36
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	38
4.1. Résultat d'exploitation	38
4.2. Chiffre d'affaires	38
4.3. Autres produits d'exploitation	38
4.4. Autres achats et charges externes	39
4.5. Impôts, taxes et versements assimilés	39
4.6. Charges de personnel	39
4.7. Autres charges d'exploitation	39
4.8. Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	39
4.9. Reprises d'amortissements et provisions d'exploitation	40
4.10. Charges et produits financiers	40
4.11. Charges et produits exceptionnels	40
4.12. Impôt sur les résultats	41
5. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ	42
5.1. Écart d'acquisition	42
5.2. Immobilisations incorporelles propres	42
5.3. Immobilisations incorporelles du domaine concédé	42
5.4. Immobilisations corporelles propres	43
5.5. Immobilisations corporelles du domaine concédé	43
5.6. Immobilisations financières	44
5.7. Créances	44
5.8. Disponibilités, valeurs mobilières de placement et trésorerie active	44
5.9. Capitaux propres, part du Groupe	45
5.10. Intérêts minoritaires	45
5.11. Provisions pour risques et charges	45
5.12. Dettes	46
5.13. Taux d'intérêt et couvertures de taux	46
5.14. Comptes de régularisation passif	46
6. ENGAGEMENTS HORS BILAN	47
7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	47
8. EFFECTIFS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2021	47
9. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE 2022	47

1. PRÉSENTATION DU GROUPE SEMMARIS

1.1. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La SEMMARIS a connu une très belle performance en 2021 et ceci en dépit de la persistance de la crise sanitaire et des fortes tensions inflationnistes liées notamment à la hausse significative des prix de l'énergie. L'année 2021 a également été une excellente année pour MIN TOULOUSE OCCITANIE (MIN TO) et TOULOUSE LOGISTIQUE URBAINE (TLU), MIN TO et TLU ayant mis en service plusieurs bâtiments au cours de l'année.

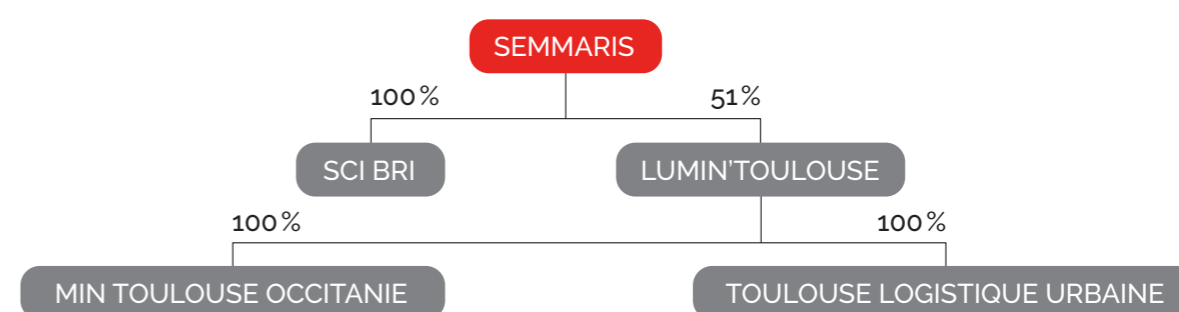
En ce qui concerne les investissements, l'année 2021 a été marquée côté Rungis par les livraisons du bâtiment A1 et de l'extension du bâtiment O2, et la poursuite de la construction de nouveaux bâtiments, comme les bâtiments FOA et I7. Côté Toulouse, les deux bâtiments de TLU ont été mis en service.

Les trois Prêts Garantis par l'État (PGE) de 10 M€ chacun, soit 30 M€ au total, que la SEMMARIS avait sollicités auprès de trois de ses banques en 2020 afin de renforcer ses liquidités dans le contexte si

particulier de la crise sanitaire ont été remboursés au cours de l'année. MIN TO a également remboursé son PGE de 1,7 M€. La SEMMARIS a tiré 50 M€ supplémentaires sur ses lignes de crédit, soit 60 M€ tirés au total au 31 décembre 2021.

L'activité à l'international a retrouvé un niveau en ligne avec l'historique pré-crise sanitaire, avec un chiffre d'affaires de 1,3 million d'euros contre 0,5 million d'euros en 2020. L'année 2021 a par exemple vu la signature de deux nouveaux contrats au Moyen-Orient : le premier pour le développement d'un hub agro-logistique à Abu Dhabi et l'autre concernant un réseau de marchés de gros en Arabie Saoudite pour couvrir les besoins domestiques.

1.2. ORGANIGRAMME AU 31 DÉCEMBRE 2021



1.3. ACTIVITÉS DU GROUPE

Le Groupe SEMMARIS (le Groupe) dispose de filiales et détient des participations au sein des secteurs d'activités :

- RUNGIS (SEMMARIS et BRI) ;
- TOULOUSE (LUMIN'TOULOUSE, MIN TOULOUSE OCCITANIE et TOULOUSE LOGISTIQUE URBAINE).

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées	Forme juridique	% intérêts	% contrôle	Méthode
SEMMARIS	SA	Société consolidante		IG
BUREAUX RUNGIS INTERNATIONAL	SCI	100	100	IG
LUMIN'TOULOUSE	SAS	51	51	IG
MIN TOULOUSE OCCITANIE (MIN TO)	SAS	51	51	IG
TOULOUSE LOGISTIQUE URBAINE (TLU)	SAS	51	51	IG

IG : Intégration globale

2.1. MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Intégration globale

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées par intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat revenant aux tiers dans le résultat du Groupe est déduite du résultat du Groupe pour obtenir le résultat net consolidé. La part des tiers dans les capitaux propres des filiales est présentée distinctement au passif du bilan, en dehors des capitaux propres revenant au Groupe, sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Dans le cas d'intérêts minoritaires négatifs, l'excédent ainsi que les pertes ultérieures imputables aux intérêts minoritaires, sont déduits des intérêts majoritaires. Si, ultérieurement, l'entreprise consolidée devait réaliser des bénéfices, les intérêts majoritaires seraient alors crédités de tous ces profits jusqu'à ce que la partie qu'ils avaient assumée des pertes imputables aux intérêts minoritaires ait été totalement éliminée.

Les entités ad hoc dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Afin de déterminer l'existence de ce contrôle, il est nécessaire d'apprécier l'économie d'ensemble de l'opération à laquelle l'entité ad hoc participe et d'analyser les caractéristiques de la relation entre cette dernière et l'entité consolidante.

Les critères suivants ont été pris en considération :

- Pouvoir de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion, sur l'entité ad hoc ou sur les actifs qui la composent, même si ces pouvoirs ne sont pas effectivement exercés. Elle peut, par exemple, dissoudre l'entité, changer les statuts ou, au contraire, s'opposer formellement à leur modification ;
- Capacité de bénéficier des résultats de l'entité, par exemple sous forme de flux de trésorerie ou de droits (droits à une quote-part d'actif net, droit de disposer d'un ou plusieurs actifs, droits à la majorité des actifs résiduels en cas de liquidation) ;
- Exposition à la majorité des risques relatifs à l'entité.

En application de ces principes, le Groupe a considéré qu'il détenait le contrôle exclusif des entités suivantes : BRI, LUMIN'TOULOUSE, MIN TO et TLU et il les a consolidées par intégration globale.

Intégration proportionnelle

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint de fait ou de droit sont consolidées par intégration proportionnelle. Le contrôle conjoint s'entend par le partage du contrôle entre un nombre limité d'actionnaires dans le cadre d'un accord contractuel, prévoyant l'exercice du contrôle commun sur l'activité économique de la société et indiquant sa réalisation à travers les décisions à prendre conjointement.

Mise en équivalence

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence. L'influence notable s'entend par le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle.

2.2. EXCLUSION DU PÉRIMÈTRE

Les entités non retenues dans le périmètre sont celles dont le Groupe n'assume pas la direction et dont elle ne retire pas d'avantage.

Il n'existe pas de transaction non conclue à des conditions normales de marché avec ces entités, ni au sein du groupe consolidé.

3. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

3.1. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés du Groupe SEMMARIS sont établis selon la réglementation comptable française, et plus particulièrement en conformité avec le Règlement ANC 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables. Ce Règlement est appliqué pour la première fois lors de cet exercice. Le passage à ce nouveau Règlement n'a aucun impact sur les comptes consolidés.

3.2. RETRAITEMENTS DE CONSOLIDATION

Retraitements d'homogénéisation

Les comptes individuels des entités intégrées dans le périmètre font l'objet de retraitements d'homogénéité afin de respecter les mêmes règles et méthodes comptables au sein du Groupe.

Éliminations

Les charges et les produits reflétant des transactions intra-groupe, ainsi que les créances et dettes intra-groupe, sont éliminés.

Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values, etc.).

Date de clôture

Toutes les entités appartenant au périmètre clôturent leurs exercices sociaux au 31 décembre.

3.3. MÉTHODES COMPTABLES

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition proviennent de la différence entre le coût d'acquisition et la part acquise dans la juste valeur des actifs et des passifs des entités acquises.

Ils sont amortis linéairement selon un plan permettant de refléter au mieux les hypothèses et objectifs retenus lors de l'acquisition.

En outre, une fois par an, les écarts d'acquisition font l'objet d'une revue régulière et de tests de dépréciation. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation est enregistrée dans le résultat consolidé de la période.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée d'utilisation estimée, soit 5 ans pour les logiciels informatiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et sont réparties en deux rubriques :

- **Immobilisations propres**, constituées d'actifs immobiliers situés en dehors du périmètre de la concession et de matériels et mobiliers dissociables de la concession ;

- **Immobilisations du domaine concédé** qui devront être remises gratuitement et en bon état d'usage à l'autorité concédante à la fin du contrat de concession, à l'exception de TLU qui bénéficie d'un régime de biens de reprise.

a) Amortissement de caducité

Les immobilisations du domaine concédé font l'objet d'un amortissement de caducité classé au passif en « autres fonds propres ». Cet amortissement a pour objet de ramener la valeur nette comptable des biens de retour à une valeur nulle à l'issue de la concession.

Il est calculé :

- Linéairement de la date d'investissement des capitaux jusqu'à celle de la fin de la concession pour la partie financée sur fonds propres ou sur emprunts (contractés à partir de l'exercice 2003 pour la SEMMARIS) ;

- Sur l'échéancier des crédits pour la partie financée par des emprunts antérieurs à 2003 (pour la SEMMARIS) ;

- La base d'amortissement correspond à la valeur brute des immobilisations diminuée des subventions d'investissement et des provisions pour renouvellement utilisées conformément à leur objet et maintenues au passif du bilan.

b) Amortissement technique

Depuis le 1^{er} janvier 2003, le Groupe applique l'approche par composants (règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002). Les amortissements sont déterminés en dissociant chaque actif par composants ayant leur propre durée d'utilisation et rythme de renouvellement.

Les immobilisations concédées renouvelables et les immobilisations propres à la société sont amorties sur leur durée d'utilisation, à savoir :
- Agencements et installations : de 10 à 40 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : de 5 à 10 ans ;
- Matériel informatique : 5 ans ;
- Véhicules : 5 ans.

Les structures de bâtiments, les aménagements généraux et V.R.D. dont la durée d'utilisation est supérieure à la durée de la concession, ne font pas l'objet d'amortissements techniques.

c) Dépréciation des immobilisations

L'environnement technique, économique et juridique auquel l'actif immobilisé du Groupe est dévolu n'a pas enregistré de changement important.

L'approche globale de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles, déduction faite des amortissements de caducité déjà pratiqués et inscrits au passif du bilan en Droits du Concédant, ne révèle pas de perte de valeur significative. À ce titre, la concession dans son ensemble est retenue comme unité génératrice de trésorerie.

d) Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues pour assurer le financement des immobilisations sont inscrites au passif du bilan dans les capitaux propres. Elles y sont maintenues et ne font pas l'objet de reprise puisque venant en déduction de la valeur des immobilisations du domaine concédé pour le calcul des amortissements de caducité (cf. note 3.3.a).

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées par les titres de participation non consolidés, des titres immobilisés, des prêts et d'autres immobilisations financières.

Les immobilisations financières figurent à leur coût d'acquisition. Au cas particulier des filiales et des participations de la SEMMARIS, ce coût correspond généralement au capital

versé lors de la création des sociétés et lors d'augmentation de capital ultérieure.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une participation, établie sur la quote-part de situation nette de la participation, devient inférieure à son coût d'entrée.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, sur la base d'un examen individuel, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition. Elles font l'objet de dépréciation si leur valeur liquidative à la clôture est inférieure à leur valeur comptable.

Les valeurs mobilières de placement sont notamment constituées par des parts de Sicav ou de fonds commun de placement, des obligations, des certificats de dépôt et des bons à moyen terme. Ces placements sont inscrits à l'actif pour leur valeur en capital (valeur « pied de coupon » pour les obligations, valeur nominale pour les autres titres) à la date d'acquisition. Les intérêts courus à la date d'achat sont portés dans un compte d'intérêts courus.

La date de clôture des opérations financières est le dernier jour ouvré de l'année.

Autres fonds propres

En application des dispositions du Plan Comptable Général relatives aux opérations faites dans le cadre des concessions de services publics, la valeur des droits du concédant exigibles en nature au titre des biens en concession inscrits à l'actif est portée au passif du bilan.

Cette rubrique regroupe les subventions d'investissement reçues (cf. note 3.3.d), les amortissements de caducité (cf. note 3.3.a) et les provisions pour renouvellement antérieurement constituées et utilisées conformément à leur objet.

Provisions pour risques et charges

Une provision est dotée si une société a une obligation à l'égard de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation se traduise par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la clôture des comptes. Ces provisions sont estimées en fonction des données connues de la société à la date d'arrêt des comptes.

Le poste « provisions » du compte de résultat regroupe les amortissements de caducité

(cf. note 3.3.a) et les provisions pour risques et charges.

Pour les engagements en matière d'IFC, le Groupe comptabilise des provisions à son bilan destinées à rattacher leur coût aux périodes au cours desquelles les salariés ont acquis des droits aux régimes en cause. L'évaluation de ces provisions au 31 décembre 2021 a été effectuée selon la méthode des unités de crédit projetées, préconisée par la recommandation du 1^{er} avril 2003 du Conseil National de la Comptabilité.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des achats de biens et de services pour lesquels la livraison ou la prestation interviendra après la date de clôture.

Les produits constatés d'avance correspondent à des produits perçus ou comptabilisés avant que les prestations ou les fournitures les justifiant aient été effectuées ou fournies.

Les Droits de Première Accession correspondant à une entrée dans un bâtiment nouvellement créé ou restructuré sont étalés sur la durée de la concession.

Les autres Droits de Première Accession concernant des réaffectations de locaux libérés dans le cadre de résiliations sont considérés comme des produits de l'exercice de facturation et inscrits en produits exceptionnels sur opération de gestion.

Les rachats de droits constituent une charge exceptionnelle de l'exercice au cours duquel l'engagement du rachat est conclu.

Instruments dérivés

La SEMMARIS utilise des instruments dérivés de taux d'intérêt (swaps) pour couvrir ses risques financiers. Ces instruments étant adossés de manière précise à des positions existantes ou très probables, ils sont comptabilisés en tant que couverture. Les flux financiers qu'ils engendrent sont enregistrés en résultat de manière à neutraliser la fraction en risque des charges et des produits issus des positions couvertes.

Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels correspondent aux éléments inhabituels ou non récurrents, par opposition aux éléments imputables aux activités ordinaires. Les activités ordinaires recouvrent toutes les activités dans lesquelles le Groupe est engagé dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'il assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les éléments extraordinaires sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires de l'entreprise et qui ne sont pas, en conséquence, censés se reproduire de manière fréquente, ni régulière. En pratique, tous les éléments de charges et de produits inclus dans la détermination du résultat d'une période résultent des activités ordinaires du Groupe.

Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés pour les différences qui existent entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. En ce qui concerne les actifs d'impôts différés, en particulier ceux relatifs à des déficits reportables, ils sont comptabilisés lorsque leur récupération apparaît probable.

Les impôts différés sont évalués sur la base des taux d'impôt en vigueur à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Néant.

4. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

4.1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
Chiffre d'affaires	140 184	131 248	6,8
Autres produits et transfert de charges	512	1 390	- 63,2
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	140 695	132 638	6,1
Autres achats et charges externes	43 830	41 217	6,3
Impôts, taxes et versements assimilés	2 134	2 456	- 13,1
Charges de personnel	29 566	27 531	7,4
Autres charges	2 832	5 296	- 46,5
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	78 361	76 500	2,4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION HORS DAP/RAP	62 334	56 138	11,0
Dotations aux amortissements et aux provisions d'exploitation	34 514	32 186	7,2
Reprises d'amortissements et provisions d'exploitation	1 025	519	97,4
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	28 845	24 471	17,9
DONT RUNGIS	27 282	23 463	16,3
DONT TOULOUSE	1 563	1 008	55,1

Le résultat d'exploitation s'établit à 28,8 M€, en hausse de 17,9 % par rapport à 2020 (24,5 M€).

Le résultat d'exploitation hors dotations/reprises aux amortissements et aux provisions (62,3 M€) augmente quant à lui de 11,0 %.

4.2. CHIFFRE D'AFFAIRES

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
RUNGIS	131 310	123 668	6,2
TOULOUSE	8 874	7 580	17,1
TOTAL	140 184	131 248	6,8

4.3. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
Transferts de charges	462	1 330	- 65,3
Autres produits	50	61	- 17,9
TOTAL	512	1 390	-63,2
DONT RUNGIS	378	1 319	- 71,4
DONT TOULOUSE	134	72	87,1

4.4. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
RUNGIS	40 410	38 247	5,7
TOULOUSE	3 420	2 970	15,2
TOTAL	43 830	41 217	6,3

4.5. IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
RUNGIS	1 916	2 366	- 19,0
TOULOUSE	218	90	142,4
TOTAL	2 134	2 456	- 13,1

4.6. CHARGES DE PERSONNEL

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
Rémunérations brutes	18 970	17 660	7,4
Charges sociales patronales	10 596	9 871	7,3
TOTAL	29 566	27 531	7,4
DONT RUNGIS	27 461	25 318	8,5
DONT TOULOUSE	2 105	2 214	- 4,9

4.7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
RUNGIS	2 201	4 656	- 52,7
TOULOUSE	631	639	- 1,3
TOTAL	2 832	5 296	- 46,5

4.8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
Dotations aux amortissements des immobilisations	17 986	18 581	- 3,2
Dotations aux provisions sur actif circulant	699	277	152,9
Dotations aux provisions de caducité	15 263	12 878	18,5
Dotations aux provisions pour risques et charges	566	451	25,5
TOTAL	34 514	32 186	7,2
DONT RUNGIS	33 382	31 415	6,3
DONT TOULOUSE	1 132	772	46,7

4.9. REPRISES D'AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
RUNGIS	964	478	101,5
TOULOUSE	62	41	50,1
TOTAL	1 025	519	97,4

4.10. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
Produits financiers de participations non consolidées	336	0	
Autres intérêts et produits assimilés	- 318	44	NS
Différences positives de change	12		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	96	92	3,6
Reprise sur provisions, transfert de charges			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	125	136	- 8,1
Intérêts et charges assimilés	1 178	665	77,0
Différences négatives de change	1		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0		
Autres charges financières	0		
Dotations financières aux provisions			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 179	665	77,2
RÉSULTAT FINANCIER	- 1 054	- 529	99,0
DONT RUNGIS	- 852	- 528	61,3
DONT TOULOUSE	- 202	- 1	NS

Les charges financières correspondent essentiellement aux intérêts sur emprunts et au coût de la couverture de taux de la première ligne de crédit renouvelable de la SEMMARIS. Toulouse a tiré tous ses financements externes.

4.11. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
Opérations de gestion	625	590	6,0
Opérations en capital	17	593	- 97,1
Reprises provisions et transferts de charges	2 100	1 604	30,9
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 742	2 787	-1,6
Opérations de gestion	68	57	18,9
Opérations en capital	982	1 672	- 41,3
Dotations amortissements/provisions	2 009	5 010	- 59,9
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 058	6 740	- 54,6
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	- 316	- 3 953	- 92,0
DONT RUNGIS	- 327	- 3 991	- 91,8
DONT TOULOUSE	11	38	- 71,3

Au 31 décembre 2021, le résultat exceptionnel est négatif à hauteur de - 0,3 M€ et s'explique essentiellement par Rungis avec en particulier une dotation aux provisions pour dépréciation exceptionnelle de 0,6 M€ au titre de la restructuration du secteur des produits laitiers et une autre de 0,3 M€ au titre de la restructuration du secteur de la Marée, compensées par des reprises de provisions (2,1 M€).

4.12. IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

L'impôt sur les résultats est de 5,9 M€ dont 297 K€ d'impôts différés.

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
Impôts exigibles	7 593	5 615	35,2
Impôts différés	0	297	- 99,9
TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	7 593	5 912	28,4

Le rapprochement entre l'IS théorique et l'IS comptabilisé dans le compte de résultat (preuve d'impôt) est présenté ci-dessous :

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	27 475	19 989	37,4
Impôts théoriques	7 323	5 724	27,9
Impôt différé changement de taux au résultat	102	188	- 45,7
Éléments non fiscalisés			
Minorations d'impôts	- 211	- 235	- 10,3
Déficits non reconnus			
Amortissement des écarts d'acquisition			
Différence de taux d'imposition			
Crédits d'impôt utilisés	- 36	- 143	- 74,8
Autres différences permanentes	415	378	9,7
CHARGE D'IMPÔT	7 593	5 912	28,4

Le montant des impôts différés actifs et passifs se répartissent ainsi :

En K€	2021	2020	Variation 2021/2020 en %
IDA	1 542	1 543	0,0
TOTAL IDA	1 542	1 543	0,0
IDP	0	0	
TOTAL IDP	0	0	

5. NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

A - ACTIF

5.1. ÉCART D'ACQUISITION

ÉCARTS D'ACQUISITION POSITIFS EN K€	Ouverture	Amortissement / Dépréciation	Variations de périmètre	Clôture
Valeur brute	6 206			6 206
Amortissement/Dépréciation	6 206			6 206
NET	0			0

Ce poste présente un solde nul au 31 décembre 2021 et se décompose de la manière suivante :

Détail des écarts d'acquisition positifs en K€	Valeur brute	Amortissement / Dépréciation	Net
BRI	6 206	6 206	0
TOTAL	6 206	6 206	0

La durée d'amortissement des écarts d'acquisition est de 25 ans pour BRI.

Les écarts d'acquisition de BRI qui remontent à 1981 sont complètement amortis.

5.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PROPRES

Valeurs nettes en K€	30/12/2021	31/12/2020
Concessions, brevets, droits similaires	1 410	1 677
Immobilisations incorporelles en cours	707	57
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES PROPRES	2 117	1 734

La variation des immobilisations incorporelles propres est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissement / Provisions	Valeur nette
31/12/2020	8 029	6 295	1 734
Acquisitions	992		992
Apports			0
Diminutions	- 684		- 684
Dotations aux amortissements/provisions		1 390	- 1 390
Reprises d'amortissements/provisions		- 1 465	1 465
Autres mouvements			0
31/12/2021	8 337	6 220	2 117

5.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ

Valeurs nettes en K€	30/12/2021	31/12/2020
Concessions, brevets, droits similaires	108	155
Immobilisations incorporelles en cours		
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ	108	155

La variation des immobilisations incorporelles du domaine concédé est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissements/Provisions	Valeur nette
31/12/2020	174	19	155
Acquisitions	15		15
Apports			0
Diminutions			0
Dotations aux amortissements/provisions		28	- 28
Reprises d'amortissements/provisions			0
Autres mouvements	- 33		- 33
31/12/2021	156	47	108

5.4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES

Valeurs nettes en K€	30/12/2021	31/12/2020
Terrains	3 561	2 961
Constructions	4 858	1 618
Installations techniques, matériel et outillages	12 261	12 897
Autres immobilisations corporelles	379	800
Immobilisations en cours	71	22
Avances et acomptes		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES PROPRES	21 130	18 298

La variation des immobilisations corporelles est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissements/Provisions	Valeur nette
31/12/2020	34 970	16 672	18 298
Acquisitions	3 969		3 969
Apports			0
Diminutions	- 215		- 215
Dotations aux amortissements		1 134	- 1 134
Reprises d'amortissements/provisions		- 212	212
Autres mouvements			0
31/12/2021	38 724	17 594	21 130

5.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ

Valeurs nettes en K€	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations non renouvelables		
Terrains	7 258	7 258
Constructions	385 953	358 864
Agencements, installations & divers	65 566	58 722
Aménagement des terrains	17 068	16 861
Immobilisations renouvelables		
Mobilier, matériel de bureau et informatique	37	50
Constructions	23 136	10 378
Agencements, installations & divers	66 186	61 141
Matériel industriel	89 817	87 240
Immobilisations en cours	81 024	64 645
Avances et acomptes	4 380	1 542
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE CONCÉDÉ	740 424	666 701

La variation des immobilisations corporelles du domaine concédé est la suivante :

En K€	Valeur brute	Amortissements/Provisions	Valeur nette
31/12/2020	834 335	167 634	666 701
Acquisitions	92 191		92 191
Apports			0
Diminutions	- 2 772		- 2 772
Dotations aux amortissements/provisions		18 749	- 18 749
Reprises d'amortissements/provisions		- 3 095	3 095
Autres mouvements	- 41		- 41
31/12/2021	923 712	183 288	740 424

Les acquisitions concernent majoritairement Rungis dans le cadre de la mise en œuvre du plan Rungis 2025. Les investissements de MIN TO ont quant à eux totalisé 4,2 M€ et ceux de TLU 15,3 M€.

5.6. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Valeurs nettes en K€	30/12/2021	31/12/2020
Titres de participation non consolidés	245	245
Créances rattachées à des participations	0	
Autres titres immobilisés	20	20
Prêts		
Autres immobilisations financières	2 264	2 249
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	2 529	2 514

Les titres de participation non consolidés incluent 229 K€ de frais juridiques liés à la création de l'ensemble LUMIN'TOULOUSE. Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. Les autres immobilisations financières concernent principalement les fonds collectifs de gestion des indemnités de fin de carrière.

5.7. CRÉANCES

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

En K€	30/12/2021	31/12/2020
Valeur brute	26 071	28 101
Dépréciation	1 450	1 562
VALEUR NETTE	24 622	26 540

dont 23,7 M€ concernent Rungis et 0,9 M€ Toulouse.

Au 31/12/2021 en K€	Montants nets	Degré d'exigibilité	
		Moins d'un an	Plus d'un an
Comptes clients et comptes rattachés	24 622	22 876	1 746
Autres créances	12 921	12 921	
Charges constatées d'avance	1 310	593	717
VALEURS NETTES	38 854	36 391	2 463

5.8. DISPONIBILITÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET TRÉSORERIE ACTIVE

Le tableau suivant présente les disponibilités et les valeurs mobilières de placement :

En K€	30/12/2021	31/12/2020
Valeurs mobilières de placement	11 031	21 022
Disponibilités	32 034	23 430
TOTAL TRÉSORERIE ACTIVE	43 065	44 452

B - PASSIF

5.9. CAPITAUX PROPRES, PART DU GROUPE

En K€	Valeur au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
Capital	14 696			14 696
Prime d'apport	15 051			15 051
Réserves	82 653	3 781		86 435
Résultat Groupe	13 782	19 470	13 782	19 470
SITUATION NETTE - PART DU GROUPE	126 183	23 251	13 782	135 652
Subventions d'investissements nettes	78 457	4 525		82 982
Amortissements de caducité	334 155	15 263	-	349 418
Autres droits du concédant	10 593	-	1 353	9 240
Provisions pour renouvellement utilisées	23 389	-	-	23 389
DROITS DES CONCÉDANTS	446 594	19 788	1 353	465 030
Provisions réglementées	161	46		206
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	572 938	43 086	15 135	600 888

Le capital est composé de 386 741 actions d'une valeur nominale de 38 €.

La SEMMARIS a distribué 10,0 M€ de dividendes sur l'exercice 2021.

Les droits du concédant constatés suite à l'apport par Toulouse Métropole des immobilisations dans le cadre de la DSP ont été ventilés en amortissement de caducité pour les immobilisations non renouvelables et en autres droits du concédant pour les immobilisations renouvelables.

5.10. INTÉRÊTS MINORITAIRES

En K€	30/12/2021	31/12/2020
Début de l'exercice	3 195	2 900
Part des minoritaires dans les résultats	412	295
Variation de capital		
FIN DE L'EXERCICE	3 607	3 195

Les intérêts minoritaires correspondent à la quote-part des capitaux propres des filiales consolidés qui revient aux ayants droits externes dans les entités de Toulouse.

5.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

En K€	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Valeur en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Indemnités de fin de carrière	2 085	191	75		2 201
Autres provisions	929	403	168		1 164
TOTAL	3 014	594	243	0	3 365

La provision pour indemnités de fin de carrière concerne principalement la SEMMARIS et dans une moindre mesure MIN TO.

Les autres provisions sont relatives à des litiges, aux engagements au titre des médailles du travail et à la redevance de concession à terminaison de Toulouse.

5.12. DETTES

Au 31/12/2021 en K€	Montants nets	Degré d'exigibilité		
		Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de 5 ans
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	126 872	70 928	17 347	38 598
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	97 790	67 217	17 347	13 226
Soldes créditeurs de banques	0	0		
Cautionnements reçus	25 371			25 371
Agence de l'eau	0			
Intérêts courus	72	72		
Divers	3 638	3 638		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	18 414	18 414		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	15 560	15 560		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS	33 051	33 051		
AUTRES DETTES	7 557	2 645		4 913
TOTAL	201 454	140 597	17 347	43 511

Les emprunts à taux fixes, portés par la SEMMARIS, s'élèvent à 14,0 M€ avec un taux moyen de 0,46 % l'an.

Les dépôts et cautionnements, versés par les clients, figurent dans les dettes à plus de 5 ans pour un montant de 25,4 M€ dont 23,8 M€ pour Rungis et 1,6 M€ pour Toulouse.

5.13. TAUX D'INTÉRÊT ET COUVERTURES DE TAUX

Dans le cadre du plan Rungis 2025, la société a sécurisé une ligne de crédit renouvelable de 60 M€ à échéance 31 décembre 2026 fondée sur Euribor 3 mois plus 0,80 % couverte à 75 % ainsi qu'une autre ligne de crédit renouvelable de 60 M€ également à échéance 31 décembre 2026 fondée sur Euribor 3 mois plus 1,00 %.

LUMIN'TOULOUSE a contracté en juin 2018, un crédit de 23,98 M€ en deux tranches : une tranche A de 4,34 M€ et une tranche B de 19,64 M€ à échéance 31 décembre 2031 fondées sur Euribor 3 mois plus 0,90 % pour la tranche A et plus 1,0 % pour la tranche B. À fin 2021, toutes les tranches ont été tirées.

5.14. COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Au 31/12/2021 en K€	Montants nets	Degré d'exigibilité		
		Moins d'un an	Plus d'un an	Plus de 5 ans
Comptes de régularisation	40 456	6 489	5 063	28 905

Les comptes de régularisation passif incluent notamment les Droits de Première Accession.

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

En K€	2021	2020
a) Engagements reçus		
Cautionnements bancaires des concessionnaires	3 964	3 880
Cautionnements bancaires des fournisseurs	29 657	21 608
Ligne de crédit renouvelable d'un montant maximum en principal	60 000	110 000
Contrat de crédit d'un montant maximum en principal	0	16 480
b) Engagements donnés		
Participation au G.I.E. des M.I.N.	p.m.	p.m.
Toulouse Métropole (garantie solidaire pour le compte de la filiale LUMIN'TOULOUSE)	5 000	5 000
Commandes en cours aux fournisseurs sur immobilisations	32 963	50 010
Participation aux travaux de mise aux normes de l'UIOM (Part SEMMARIS des annuités d'emprunts souscrits par le RIVED au titre des travaux de mise en conformité de l'usine d'incinération)	78	570

7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre de la certification des comptes, sont les suivants :

- ERNST & YOUNG AUDIT : 59 800 € HT ;
- CAILLIAU DEDUIT ET ASSOCIÉS : 75 873 € HT ;
- PRICE WATERHOUSE COOPERS : 10 315 € HT ;
- Au titre des autres services : 12 733 € HT.

8. EFFECTIFS DU GROUPE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Secteur d'activité	31/12/2021	31/12/2020
RUNGIS	262	255
TOULOUSE	30	33
TOTAL	292	287

Le nombre moyen de salariés en 2021 est de 262 pour Rungis et de 30 pour Toulouse.

9. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE 2022

Aucun événement nouveau susceptible d'affecter de façon significative les comptes de la société n'est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2022.

La reprise économique qui se dessine depuis plusieurs mois pourrait cependant être ralentie par la guerre en Ukraine. Les impacts sur les comptes 2022, difficilement quantifiables, pourraient être sur les comptes clients.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de la société SEMMARIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SEMMARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

INFORMATIONS DONNÉES DANS LE RAPPORT DE GESTION ET DANS LES AUTRES DOCUMENTS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES COMPTES ANNUELS ADRESSÉS AUX ACTIONNAIRES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 17 mai 2022

Les commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIÉS

Rémi Savournin

ERNST & YOUNG Audit

Antoine Flora Christine Vitrac

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'Assemblée Générale de la société SEMMARIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SEMMARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

FONDEMENT DE L'OPINION

RÉFÉRENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

INDÉPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823 10 1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 17 mai 2022

Les commissaires aux comptes

CAILLIAU DEDOUT ET ASSOCIÉS

Rémi Savournin

ERNST & YOUNG Audit

Antoine Flora

Christine Vitrac





